

SOMMAIRE

Villes

- 1) « Fontenay / Six stations Autolib' installées en 2016 » - Le Parisien

Département

- 1) « 1420 chômeurs de plus en août » - Le Parisien
- 2) « Logements sociaux : Le Val-de-Marne tangente ses objectifs » - Première Heure
- 3) « Logement social : le ministre de la ville vient mettre un bonnet d'âne à Ormesson » - 94 Citoyens
- 4) « Les villes de l'Est parisien font officiellement part de leur opposition » - Le Parisien
- 5) « L'accueil des réfugiés divise les élus locaux » - 94 Citoyens
- 6) « Brèves » - Première Heure

Région / Régionales

- 1) « Pour Jean-Paul Huchon, c'était la dernière séance » - Le Parisien
- 2) « Valérie Pécresse réunit la table ronde de la droite au Pavillon Baltard » - Première Heure
- 3) « Ponctualité, information, confort : ce qui va changer d'ici à 2020 » - Le Parisien
- 4) « La RATP dans ville de demain... » - Première Heure
- 5) « À Paris, la fermeture des voies sur la berge menace d'allonger les trajets » - Le Parisien
- 6) « Les projets de décrets des territoires du Grand Paris ont été envoyés aux maires » - 94 Citoyens
- 7) « L'Actep refuse les projets de décrets de territoires du Grand Paris » - 94 Citoyens
- 8) « Grand Paris : « Il faut construire plus et moins cher » » - Le Parisien
- 9) « Logements : les priorités des trois grandes fédérations pour relancer la construction » - Première Heure

Revue de presse: Vendredi 25 septembre 2015

10) « Les fédérations professionnelles pour une mise en œuvre du Grand Paris dans les meilleurs délais » - Première Heure

11) « Alternatiba Paris ou la mobilisation pour le climat » - Première Heure

Politique nationale

1) « Journées parlementaires LR : sous l'unité, les dissensions » - Le Point

2) « Dati se range derrière Sarkozy pour la primaire de 2016 » - Le Point

3) « Le gouvernement veut ramener le déficit de la sécurité sociale à son niveau d'avant- crise en 2016 » - Les Echos

4) « Hausse du chômage : nouvelle douche froide pour l'exécutif » - Les Echos

5) « Ce qui va changer pour les entreprises avec le pacte de responsabilité » - Les Echos

6) « Handicapés : L'Etat pousse à l'insertion dans ses cahiers » - Première Heure

7) « Le régime des retraites bientôt à l'équilibre » - Le Monde

8) « Dialogue de sourds à gauche » - Le Monde

9) « Pédophilie : les fonctionnaires passés au crible dès 2016 ? » - Le Point

10) « Emmanuel Macron conforté par l'Opinion » - Le Figaro

11) « Impôts locaux : les villes qui augmentent le plus » - Le Point

12) « François Baroin : c'est long de faire un président » - Le Point

13) « Brèves » - Les Echos

Ouverture et curiosités

1) « Paris et huit autres métropoles lancent un appel des villes à l'économie circulaire » - Première Heure

2) « Le diplôme moins protecteur qu'auparavant » - Le Monde

3) « Réfugiés : l'UE débloque plus d'un milliard d'euros » - Le Monde

4) « 65 544 : c'est le nombre de détenus en France au 1er septembre » - Le Monde

5) « Drame de La Mecque : Ryad sous le feu des critiques » - Le Parisien

Villes

« Fontenay / Six stations Autolib' installées en 2016 » - Le Parisien

FONTENAY-SOUS-BOIS

Six stations Autolib' installées en 2016

■ La décision a été officiellement prise au conseil municipal hier soir : six stations Autolib' vont voir le jour au second semestre 2016 à Fontenay-sous-Bois. La ville a choisi de financer l'installation de ces stations (qui coûtent 60 000 € chacune). « Nous avons reçu de nombreuses demandes des habitants en ce sens », précise Jean-François Voguet, le maire (PCF). Les stations, de six Autolib', chacune seront installées près des deux gares RER, à la médiathèque, rue Jules-Ferry et rue Jean-Pierre-Timbaud. « Nous avons insisté pour en avoir une aux Larris pour les travailleurs aux horaires décalés ou les jeunes en recherche d'emploi », précise Yoan Rispal, conseiller municipal (PRG) délégué aux déplacements.

Département

« 1420 chômeurs de plus en août » - Le Parisien

■ CHIFFRE

1 420 chômeurs de plus en août. Après une timide baisse du nombre de chômeurs de catégorie A dans le département en juillet, à la fin août, on enregistrait une hausse de 1 420 demandeurs d'emploi en plus par rapport au mois précédent (76 710 au total). C'est une hausse de 1,9 % sur un mois, et de 5,6 % par rapport au mois d'août il y a un an. Sur cette dernière période, les moins de 25 ans encaissent la hausse la moins élevée (+ 3,4 %) quand la catégorie 50 ans et plus enregistrent une hausse de 11,1 % de chômeurs en un an. Sur le mois d'août, l'Île-de-France accuse en moyenne une hausse de 1,6 % de chômeurs, et de 4,8 % sur un an.

« Logement social : le ministre de la ville vient mettre un bonnet d'âne à Ormesson » - 94 Citoyens

Patrick Kanner, ministre de la Ville, est ce matin à Ormesson-sur-Marne pour en faire un exemple des villes qui ne respectent pas la loi SRU sur les logements sociaux. Il se rendra sur un terrain qui appartenait à l'Etat et qui a été cédé à un bailleur social pour réaliser des logements sociaux.

Ormesson-sur-Marne fait en effet partie des 6 villes en constat de carence de logements sociaux, avec un taux de 1,80%. Le préfet a donc le droit de préempter des terrains de la ville pour y construire du logement. Dans le cas précis toutefois, il ne s'agit pas de préemption, les terrains appartiennent déjà à l'Etat. Ce lundi, lors du compte-rendu des activités de l'Etat dans le département par le préfet Thierry Leleu, la maire LR de la ville, Marie-Christine Ségui, avait rappelé qu'elle héritait de cette situation des mandatures de ses prédécesseurs et avait indiqué sa bonne volonté pour changer les choses. La semaine dernière, elle avait en revanche fait part de sa colère à la perspective que l'Etat puisse lui imposer d'accueillir des réfugiés dans sa ville.

« Les villes de l'Est parisien font officiellement part de leur opposition » - Le Parisien

RÉFORME TERRITORIALE

Les villes de l'Est parisien font officiellement part de leur opposition

■ Ils veulent garder les limites d'agglomération qu'ils se sont choisies et non celles imposées par le préfet de région. Les élus des conseils municipaux des villes de l'Association des collectivités territoriales de l'Est parisien (Actep) votent toutes ces jours-ci leur opposition au découpage territorial prévu dans la loi NOTRe. Le conseil de Nogent a voté mercredi soir contre le découpage (qui exclut les villes de Seine-Saint-Denis et ajoute Saint-Maur et Maisons-Alfort). Le conseil municipal de Fontenay l'a fait hier soir. Les élus de Villiers le feront ce soir. Toutes les villes ont jusqu'au 22 octobre pour donner leur avis sur le découpage proposé avant la mise en service des nouveaux territoires dans le cadre du Grand Paris au 1^{er} janvier.

« Logements sociaux : Le Val-de-Marne tangente ses objectifs » - Première Heure

Logements sociaux: Le Val-de-Marne tangente ses objectifs 2014

Parmi les trois priorités de l'action de l'Etat dans le Val-de-Marne, figure, outre l'emploi et la sécurité, le développement du logement. Un thème que le préfet du Val-de-Marne, Thierry Leleu, a longuement abordé lors de la présentation, lundi du rapport d'activité des services de l'Etat dans le département en 2014, devant tous les conseillers départementaux assemblés. On dénombrait, fin décembre 2014, 74.200 demandeurs de logements sociaux dans le 94. L'Etat s'est fixé un objectif de création de 9.144 logements par an. Or, l'an dernier, 8.570 logements ont été autorisés, soit un taux de réalisation de 94%.

«La progression par rapport à l'année 2013 est spectaculaire», a souligné M. Leleu. Mais, l'année 2014 a été marquée toutefois par un recul de la construction : 800 logements sociaux ont été annulés ou différés par des municipalités nouvellement élues. «Je rappellerai aux communes concernées l'urgence qu'il y a à augmenter le nombre de logements sociaux dans ce département», a déclaré le préfet. Ainsi, 20 communes dont 3 nouvelles (sur 47) sont en-dessous de l'objectif de 25% de logements sociaux d'ici 2025 fixé par la loi SRU. Vaillie que vaillie, 5 communes ont vu leur situation de carence levée par arrêté préfectoral ayant rempli leur objectifs de rattrapage : Le Perreux, Marolles, Rungis, Santeny et Villecresnes. S'il s'est félicité des efforts de ces communes qu'il a «salués», le préfet a souligné qu'il sera ferme avec les villes qui ne travaillent pas à cet objectif de 25% de logements sociaux. «Je peux vous affirmer, a indiqué le préfet aux élus, que je poursuivrai mon action déterminée pour combler ce déficit de logements sociaux, en assumant pleinement mes responsabilités, et je ne manquerai pas d'utiliser toutes les dispositions législatives et réglementaires à ma disposition.» Au passage, M. Leleu a signalé le «rôle central» joué par le Groupe Valophis (ex-Opac 94) dans la construction de logements sociaux. Valophis a en effet édifié son 40.000e logement en 2014. A Bonneuil, qui compte 64% de logements sociaux, une des dernières grandes barres de logements, la Cité Fleming, va être démolie dans le cadre d'une opération de restructuration urbaine. Mais il n'y a pas de construction de logements sociaux sans foncier. C'est pourquoi M. Leleu s'est arrêté sur cet aspect des choses en indiquant que l'Etat avait dé-

cidé de libérer du foncier lui appartenant dans le Val-de-Marne. En 2014, et au premier semestre 2015, 20 terrains, situés dans 14 communes du Val-de-Marne, ont été cédés. Outre l'emprise de l'Ex-Voie de Desserte Orientale (VDO, ex-A87), sur Villiers-sur-Marne, Champigny, Chennevières, Ormesson, et Sucy-en-Brie, 6 autres terrains de l'Etat sont mobilisables sur Arcueil, Créteil, Maisons-Alfort, Saint-Mandé, Thiais et Villejuif. Sur Saint-Maur, un terrain de 4.000 m², appartenant à RFF, a été retenu. L'AP-HP a, elle aussi, identifié des terrains qui pourraient revenir à la construction de logements sociaux. Lors de la prise de parole des élus, Daniel Breuiller, vice-président (EELV) du conseil départemental, et maire d'Arcueil, a d'abord salué les efforts de ses collègues maires qui se sont mis à construire des logements sociaux dans leurs communes qui en comptaient peu – la salle a alors vibré et cet hommage fut, semble-t-il, très apprécié. Dans la foulée, M. Breuiller a rappelé que 75% des demandeurs de logements sociaux ont des revenus sous le seuil du PLAI, les loyers sociaux les plus bas. Et ce qu'il

faut construire, a dit encore le maire d'Arcueil, ce sont en effet des logements sociaux de type PLAI, ce qui n'est pas toujours fait. Enfin, M. Breuiller a évoqué l'expérience d'encadrement des loyers de la Ville de Paris. Pour lui, c'est un succès et il a demandé que ce mécanisme d'encadrement des loyers soit mis en place dans le Val-de-Marne.

De son côté, Olivier Capitanio, président du groupe LR, a reconnu que l'année 2014 a été marquée en effet par une «augmentation importante» en pourcentage du nombre de logements sociaux autorisés mais que cette hausse «ne fait que rattraper» le niveau de construction de 2012, voire de 2010, «après une années 2013 particulièrement désastreuse». Et s'inspirant des déclarations du Premier ministre Manuel Valls qui avait suggéré de revoir la méthode dont les logements sociaux étaient produits- «il faut arrêter d'ajouter de la pauvreté à la pauvreté» - M. Capitanio a donc demandé que la circulaire du 30 juin 2015 soit appliquée dans le Val-de-Marne incitant à ralentir la construction de logements sociaux dans les quartiers qui en comptent plus de 50%.

A propos des réfugiés et des mineurs isolés étrangers

La question des réfugiés a été abordée par le préfet du Val-de-Marne lors de la présentation, lundi, du rapport sur l'action de l'Etat dans le département en 2014. Thierry Leleu a précisé que si, au 21 septembre, le Val-de-Marne n'a pas été sollicité pour accueillir des réfugiés en provenance d'Allemagne, il dispose cependant de 142 places d'hébergement d'urgence et de 100 places supplémentaires qui «peuvent être mobilisées sous peu». Avec l'aide des maires du département, les services préfectoraux ont répertorié plus de 50 logements sans compter ceux relevant du domaine privé (congrégations religieuses, associations caritatives, familles). «Je me réjouis profondément de l'élan de solidarité et de fraternité de nos concitoyens», a déclaré M. Leleu. Lors de son intervention d'introduction de séance, le président (PCF) du conseil départemental a abordé une «question qui n'a pas avancé bien au contraire» par rapport à l'an dernier. «Je veux réitérer le besoin impératif, a dit Christian Favier, d'un exercice effectif par l'Etat du contrôle de la fraude documentaire sur les papiers d'état civil des mineurs isolés étrangers qui sont confiés indûment à notre dispositif de protection de l'enfance.»

Montreuil / Culture. La ville dédie cette fin de semaine à la «street culture» en transformant ses espaces publics en une vaste galerie d'art à ciel ouvert. L'objectif est de dévoiler les atouts du territoire montreuillois d'un point de vue artistique. Deux jours de programmation faite de jeux de piste, performances et démonstrations live, balades à pied et à vélo, portes ouvertes d'ateliers d'artiste, exposition, projections de films, ateliers pour enfants et adultes. Tout au long du week-end, des performances, des initiations, des rencontres, des échanges, des jeux. Des artistes reconus de la «street culture» réaliseront

des œuvres en direct sur des murs confiés à l'imagination des street-artistes par une douzaine d'habitants de Montreuil (56 se sont portés volontaires) et par l'Office de l'Habitat Montreuillois.

Montreuil/PLU. La commune débute aujourd'hui une procédure de modification de son PLU. Le principal changement de cette première modification avant une révision générale en 2016-2017, s'opère dans les règles qui modulent le gabarit des constructions afin d'avoir des projets plus aérés pour un développement harmonieux de la ville, la place réservée aux espaces verts et les distances entre bâtiments.

Revue de presse: Vendredi 25 septembre 2015

« L'accueil des réfugiés divise les élus locaux » - 94 Citoyens

Alors que le Val-de-Marne se tient prêt à accueillir des réfugiés des pays en guerre, la question continue de susciter le débat entre élus locaux, certains appelant la mairie à aller de l'avant pour accueillir des personnes, d'autres vent debout à cette perspective.

A Bry-sur-Marne, l'annonce par le maire divers droite de la ville, Jean-Pierre Spilbauer, de l'accueil éventuel prochain de 6 à 8 familles dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, a suscité l'approbation à gauche mais l'ire du groupe d'opposition de Charles Aslangul (LR dissident aux municipales 2014). « Il y a déjà trop de familles en attente d'un logement pour que la ville se paye le luxe de ne pas s'occuper d'elles prioritairement », s'agace l' élu qui a déposé un vœu contre tandis que le PS déposait au contraire un vœu appelant à la solidarité.

A Saint-Maur-des-Fossés, c'est le PS qui est monté au créneau pour réclamer l'engagement de la communes. « Quelles initiatives ont-elles été prises ? Où ? Vos réponses sont attendues avec impatience car il y a urgence », réclament Elisabeth Bouffard-Savary et Catherine Thèves, conseillères municipales PS et Jean-Louis Barthélemy, secrétaire PS à Saint Maur, dans une lettre ouverte au maire. « Il n'est pas question d'ouvrir des gymnases pour faire de l'hébergement d'urgence ni de mobiliser des logements sociaux pour accueillir des personnes en dehors du circuit officiel de demande de logements mais nous accompagnerons en revanche, comme nous l'avons toujours fait, les associations et les familles dans leurs initiatives. Les associations sont nombreuses dans la ville et nous accueillons du reste déjà 17 familles de Chrétiens d'Orient par leur intermédiaire », répond Sylvain Berrios, député-maire LR de la ville.

A Chevilly-Larue, c'est à la maire PCF Stéphanie Daumin que le président du groupe PS, Yadjici, a demandé un engagement, réclamant l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour du conseil municipal. « Nous avons travaillé à plusieurs hypothèses avec le préfet pour accueillir des réfugiés dans différents bâtiments. Concernant l'accueil dans des logements de la ville en revanche, nous n'avons aucun patrimoine », indique Stéphanie Daumin.

Dans de nombreux conseils municipaux du département, la question de l'accueil des réfugiés devrait s'inviter au menu, qu'il s'agisse d'annoncer des mesures d'accueil, d'en dénoncer ou d'en réclamer.

VAL DE MARNE

Choisy-le-Roi. Jusqu'à demain, 26 septembre, Choisy-le-Roi, en partenariat avec le Conseil départemental, commémore le centenaire du génocide arménien autour de plusieurs initiatives, avec les descendants des réfugiés choiséens, dans le cadre de la journée internationale de la Paix. Cinéma rencontres «Cent ans après le génocide arménien, construire la paix», de Jocelyne Sarian, demain 26 septembre, à 14h30, salle Le Royal. Le film retrace l'histoire de familles arméniennes réfugiées du génocide de 1915, accueillies à Choisy-le-Roi au 1bis, rue Rouget-de-Lisle, à partir de 1926. Projection suivie d'un échange, avec la participation de Claire Mouradian, historienne de la diaspora arménienne en France, Gaidz Minassian journaliste au «Monde» et des représentants associatifs. Enfin, au programme, une exposition urbaine : «Le 1 bis Rue Rouget-de-Lisle, la maison arménienne», jusqu'au 30 novembre. L'exposition présente la vie des réfugiés arméniens qui s'installèrent à Choisy-le-Roi dans les années 1920.

Chevilly-Larue. La commune a participé à la «Journée internationale de la paix», lundi dernier. «C'est une décision qui traduit notre volonté de faire vivre notre adhésion, en 2014, à la branche française du réseau international 'Maires pour la Paix', créé en 1982 à l'initiative des maires d'Hiroshima et de Nagasaki, soutenu par l'ONU, et qui fait de notre ville une 'commune messagère de paix', a souligné le maire (PCF), Stéphanie Daumin, ajoutant : «L'aggravation de conflits locaux occasionnant les déplacements massifs de réfugiés que nous connaissons depuis quelques semaines, en provenance de Syrie, d'Irak ou encore du Liban, viennent donner à nos réflexions un ton plus grave encore, mais aussi une pertinence plus aiguë que jamais.»

Saint-Maur. Une nouvelle agence du «Crédit Foncier», avenue de Chanzy, a été inaugurée mardi sous le format «orienté client». Celui-ci pourra visionner des vidéos d'information relatives à l'ensemble des sujets clés d'un projet immobilier : PTZ, crédit relais, assurances, garantie d'un crédit immobilier. Une nouvelle signalétique externe revisitée permet également de mieux identifier la marque «Crédit Foncier» et rend plus lisibles ses services. Les locaux comportent une vitrophanie pérenne identifiant les différents métiers au sein de l'agence. Un écran vidéo en vitrine met en scène l'actualité du «Crédit Foncier». Ce nouveau concept sera progressivement mis en place dans toutes les agences d'ici 2017.

Ivry/Aménagement. Visite du chantier d'aménagement urbain de la place du Gal-de-Gaulle, sur la Zac du Plateau, aujourd'hui vendredi à 10 heures pour une démonstration d'un nouveau matériau, appelé «Le Marbre d'ici». Celui-ci est une matière produite localement à partir de gravats inertes issus des démolitions d'immeubles. Concassés, mélangés à du ciment et à de l'eau, puis coulés en strates, les déchets du BTP sont recyclés et deviennent un matériau noble à intégrer aux projets architecturaux et urbains, une nouvelle ressource pour la création contemporaine, le design, la construction et l'aménagement d'espaces publics. Par un travail plastique, social et symbolique, «Marbre d'ici» transforme les débris de la ville en artefacts à haute valeur ajoutée avec, à Ivry, la collaboration de Stefan Shankland, artiste plasticien, qui dirige actuellement le projet Trans 305, programme d'accompagnement artistique et culturel des mutations urbaines du quartier de la Zac du Plateau.

Ivry/réfugiés. Dans une lettre adressée mardi dernier au préfet du Val-de-Marne, le maire (PCF) Philippe Bouyssou aborde la question des réfugiés. Il indique d'abord à Thierry Leleu que «l'accueil et le droit d'asile constituent des missions régaliennes fondamentales pour nos valeurs républicaines, et qu'elles ne peuvent se réduire à une simple opération de tri entre bons réfugiés et mauvais migrants» Cela dit, M. Bouyssou indique que sa ville mettra à la disposition des réfugiés deux logements de son patrimoine privé, destinés à l'accueil des familles. «Il semblerait, ajoute M. Bouyssou, que plusieurs dizaines de places en résidences sociales pourraient être disponibles» S'agissant de la mise à disposition de locaux de l'hôpital Charles-Foix, M. Bouyssou écrit au préfet que «la mise en place rapide et opérationnelle de cette proposition rencontre des obstacles» «C'est pourtant une piste qu'il m'apparaît nécessaire de poursuivre et qui a retenu tout l'intérêt des associations», conclut-il.

Ivry/Roms. Le maire (PCF) d'Ivry Philippe Bouyssou «se félicite» dans un communiqué que le préfet du Val-de-Marne ait annoncé lundi dernier devant l'Assemblée départementale, la tenue d'une conférence régionale, prévue le 20 octobre, consacrée à l'accueil des Roms. «Depuis des années, nous demandons la tenue de cette initiative pour faire émerger, sous l'égide de l'Etat, des mesures justes et durables pour toutes ces familles et pour toutes les personnes, quelles qu'elles soient, qui vivent

dans la plus grande précarité», explique M. Bouyssou qui ajoute : «Les collectivités territoriales ne peuvent faire face, seules, au développement de cette précarité.» Il rappelle que sa ville s'est attelée à la résorption du bidonville de la rue Truillot, visant à l'accompagnement et à l'insertion de 32 familles. Cette expérience ivryenne constitue, selon lui, «une expérience et une base de travail qui méritent d'être portées à une échelle territoriale et financière plus large.»

Nogent/réfugiés. Le maire (LR) de Nogent a donné des éléments sur l'accueil des réfugiés sur le site de sa ville. «Nogent ne peut que s'associer à l'élan de solidarité nationale», souligne Jacques JP Martin sans préciser le nombre de places qui pourraient être réservées aux réfugiés. M. Martin a donné par ailleurs la démarche adoptée par les pouvoirs publics. Après plusieurs échanges avec les services de l'Etat, les modalités d'accueil des migrants se précisent. Ce sont les services de l'Etat qui vont, dans un premier temps, prendre en charge les réfugiés qui seront logés dans des centres d'hébergement, (pour le Val-de-Marne à Chevilly-Larue). Après études de leurs dossiers, les migrants se verront attribuer le statut officiel de réfugiés avec une carte de séjour de 10 ans (s'ils répondent aux critères). Ces résidents devront ensuite trouver des logements qui ne seront pas transitoires mais définitifs.

Alfortville. La commune lance demain samedi l'opération «Rues propres» pour sensibiliser à la propreté en ville. Il s'agit de rappeler «à chacun» l'importance de la propreté en ville. Papiers, mégots, chewing-gum et déjections canines, tous ces déchets seront traqués, collectés et détruits

Chennevières. Dans le cadre de sa politique de la ville, la commune signe son contrat de ville, conjointement avec la ville de Boissy-St-Léger, lundi. Ce contrat de ville est porté par la Communauté de Ht Val-de-Marne. Signataires : l'Etat, représenté par Thierry Leleu, préfet, la communauté de Ht Val-de-Marne, via son président (MoDem) Jean-Jacques Jégou, Régis Charbonnier, maire (PS) de Boissy-St-Léger et Jean-Pierre Barnaud, maire (MoDem) de Chennevières. Boissy est concernée par le quartier de la Haie Griselle, et Chennevières par le quartier du Bois l'Abbé. Élaborés pour la période 2014-2020, ces contrats de ville reposent sur la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et de l'emploi.

Région / Régionales

« Pour Jean-Paul Huchon, c'était la dernière séance » - Le Parisien

Le Parisien
Vendredi 25 septembre 2015

ILE-DE-FRANCE

V

CONSEIL RÉGIONAL

Pour Jean-Paul Huchon, c'était la dernière séance

LES YEUX ROUGIS, debout derrière son fauteuil de président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon contemple l'assemblée qui lui fait face. Dix-sept ans de sa vie défilent. Dix-sept ans à la tête de la région avant le grand saut dans l'inconnu qui l'attend, lui qui a été contraint de s'effacer au profit de Claude Bartolone comme tête de liste des socialistes pour les régionales de décembre. Hier, pour Jean-Paul Huchon, c'était la dernière séance.

Entre une délibération sur le plan d'accueil des réfugiés et la COP 21, c'est Gilles-Maurice Bellaïche, président du groupe Parti Socialiste Républicain et apparentés, qui ouvre le ban des hommages : « Tu aimas les gens et c'est le moteur de ta vie. Tu as su nous apprendre tant de choses sur l'action publique. Merci cher Jean-Paul, merci de nous avoir tant donné et appris. Sans toi, le conseil régional ne sera plus jamais le même. Il y a une vie après la région, même si tu ne le sais pas encore... » Première standing ovation. Les élus se lèvent, applaudissent, même ceux d'opposition. C'est l'unanimité!

Les interventions des chefs de groupe se succèdent. Gabriel Massou (FDG) : « Dix-sept ans, ça peut sembler long. Mais avec toi, j'ai l'impression

que c'était hier. » Mounir Satouri (EELV) : « Tu n'as pas été un monarque régional mais un vrai démocrate. » Pascale Le Neouanic (mélanchoniste) : « Face au *macro-nisme*, vous avez peut-être plus lutté que ceux qui veulent vous remplacer... » Et ça continue ainsi de longues minutes, sans note discordante.

Jean-Paul Huchon prend enfin la parole. Grand silence. « Dix-sept ans... C'est beaucoup d'émotion. Dire que tout ça va s'arrêter et qu'il va falloir changer de vie, ce n'est pas facile à mon âge (NDLR : 69 ans)... Ce n'est pas un phénomène normal auquel on assiste là. Il se passe quelque chose entre nous. »

« On a été utile, c'est tellement important dans une vie »

Il poursuit, sans craquer, mais c'est limite. « Dans ma famille, on parlait fort. C'était parfois violent. J'ai toujours voulu arranger les choses. J'ai voulu montrer qu'on pouvait être de gauche sans être sectaire. Il faut beaucoup d'effort intérieur, même s'il y a des moments où on a envie de mettre des claques ! Ma grande fierté, c'est d'avoir fait de cette région, qui était une petite chose

au début, une région incontournable. On existe pour les gens. On a été utile, c'est tellement important dans une vie. Quelqu'un m'a dit récemment *Sois pas déprimé*. Ce que vous m'avez rendu aujourd'hui, ça valait la peine... » Nouvelle salve d'applaudissements, nouvelle standing ovation. Et pour éviter de verser sa petite larme, rien de mieux que l'humour. Comblé par ces marques d'affection, Jean-Paul Huchon conclut par un hilarant « Merci pour ce moment ! », qui rappelleront des souvenirs aux lecteurs du livre de Valérie Trierweiler.

BERTRAND SCHNEIDER



Paris, hier. Le président (PS) du conseil régional a été ovationné — notamment après son discours —, par tous les élus, droite et gauche confondues. Après dix-sept ans de mandat, Jean-Paul Huchon quittera ses fonctions à l'issue du scrutin de décembre.

« L'Ile-de-France, vous l'avez aimée et servie »

Valérie Pécresse, opposante et tête de liste (LR) pour les élections régionales

Pour un peu, il fallait se pincer. Même Valérie Pécresse à l'égard du président du conseil régional — poste qu'elle brigue —, y est allée de son hommage, hier, pour la dernière séance de Jean-Paul Huchon. A l'unisson de ses collègues conseillers régionaux, de l'extrême gauche à la droite en passant par les centristes, elle n'a pas hésité à l'applaudir et à participer à la standing ovation. L'humain a pris le pas sur la politique. « Cher Jean-Paul... Dix-sept ans à la tête de la région, ce n'est pas rien. Même si le moment est solennel, on ne va pas se mentir. Nos débats ont été rudes,

passionnés, mais jamais médiocres. C'est la démocratie. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de respect. Nous avons une passion commune : l'Ile-de-France. Vous l'avez aimée et servie, sans autre mandat à côté ce qui est assez rare pour le souligner. » « De Ciceron à Pierre Dac, les moments culturels n'ont jamais manqué. En tant que fan de cinéma, j'aurais pu vous dire *Sakut l'artiste* et vous comparer à Mastroianni. Mais comme vous aimez la musique, je finirai sur du Neil Young : *Are you ready for the country because it's time to go.* »

B.S.

« Valérie Pécresse réunit la table ronde de la droite au Pavillon Baltard » - Première Heure

**Valérie Pécresse
réunit
la table ronde de
la droite
au Pavillon Baltard**

Valérie Pécresse tête de liste L.R. organise dimanche au Pavillon Baltard un grand rassemblement pour l'alternance en IDF avec Nicolas Sarkozy, Alain Jupé, François Fillon, Bruno Le Maire et de Jean-Christophe Lagarde... « Nous vous devons beaucoup plus ». C'est le mot d'ordre que la candidate de la droite républicaine a choisi pour sa campagne aux régionales. « Il traduit une double exigence: celle de mon engagement à 100% pour les Franciliens et une exigence de résultats. Je veux apporter des solutions à leurs problèmes d'emploi, de logements, de transports, de pollution, et plus largement de qualité de vie » a indiqué Valérie Pécresse tête de liste L.R. en IDF. « Je parcours l'IDF depuis plusieurs années, et j'y ressens beaucoup de frustration et de colère. Je m'indigne des fractures et des inégalités qui ne cessent de se creuser depuis 17 ans. 80% des Franciliens envisagent de vivre ailleurs. Quel incroyable gâchis, pour une région qui a tous les atouts pour être la métropole la plus attractive d'Europe. Je refuse cette fatalité du déclin et du mal vivre. C'est pourquoi je le dis, nous vous devons beaucoup plus ! »

« Ponctualité, information, confort : ce qui va changer d'ici à 2020 » - Le Parisien

■ L'INFO DU JOUR

Ponctualité, information, confort : ce qui va changer d'ici à 2020

LE SYNDICAT des transports d'Ile-de-France (Stif), la SNCF et la RATP ont présenté hier les nouveaux contrats qui vont régir leurs relations pour la période 2016-2020. Pour un montant qui frôle les 20 Mds€.

■ **Renforts de personnel.** Des renforts de personnel sont prévus chez les deux opérateurs. La RATP prévoit ainsi 200 agents supplémentaires pour appuyer les équipes de sûreté dans les bus de nuit et l'embauche de 160 machinistes pour les 40 lignes de bus les plus en souffrance. Côté SNCF, ce sont 40 agents supplémentaires qui vont renforcer les équipes de sûreté (Suge), 200 autres pour les équipes mobiles de ligne, qui interviennent en cas de perturbation et 50 médiateurs de plus vont également être recrutés.

■ **Accroissement des investissements.** Sur le plan de la modernisation du réseau et du matériel, 8,5 Mds€ vont être investis côté RATP. Entre autres, pour le prolongement simultané de quatre lignes de métro (4, 11, 12 et 14), « ce qui est historique », a rappelé son nouveau, PDG, Elisabeth Borne. L'automatisation de la ligne 4 et la poursuite du renouvellement des rames sur les RER A et B sont également au programme. Du côté Transilien, ce sont 3,8 Mds€ d'investissements qui sont prévus, la SNCF accroissant sa contribution de 20 % pour un total de 1,2 milliard, dont



Quatre lignes de métro, 4, 11, 12 et 14 (notre photo) seront prolongées en simultané. « Ce qui est historique » selon le nouveau PDG de la RATP, Elisabeth Borne. (LP/Olivier Corsan.)

300 M€ dédiés à l'amélioration des centres de maintenance. Il est aussi prévu de déployer quarante trains neufs par an sur les différentes lignes de RER et Transilien et de rendre accessibles aux handicapés 189 gares d'ici à 2019, contre 87 actuellement.

■ **Refonte du calcul de la ponctualité.** Le baromètre de la ponctualité a été adapté pour mieux refléter le ressenti des voyageurs. Il distinguera désormais heures de pointes et heures creuses, prendra mieux en compte les arrêts non marqués, dont sont notamment victimes les usagers du RER A, et

prendra également en compte l'évolution de la ponctualité sur chaque ligne dans son mode de calcul. Enfin, le système de bonus-malus d'incitation financière s'appliquera désormais à chaque fin de mois, dès la publication des résultats. Transilien annonce la création d'un site (maponctualite.transilien.com) où les derniers chiffres seront publiés chaque mois.

■ **Information voyageurs améliorée.** Les deux opérateurs prévoient également de déployer de nouveaux systèmes d'information en temps réel, plus fiables et plus précis, dans toutes les gares et sur

tous les quais, qui indiqueront les horaires de tous les modes de transport, quel que soit l'opérateur.

■ **Lutte contre la fraude.** Sur ce point, la SNCF prévoit l'installation de nouveaux portiques et tourniquets dans ses gares, notamment à Saint-Lazare, qui en est totalement dépourvue. Par ailleurs, des demandes d'assermentation pour les agents en gare, qui ne sont actuellement pas habilités à verbaliser les fraudeurs, sont en cours d'examen. Ces premiers agents multimédiateurs seront déployés sur la ligne H (Paris - Creil - Luzarches).

GRÉGORY PLESSE

« La RATP dans ville de demain... » - Première Heure

La RATP dans ville de demain...

« La RATP qui ambitionne d'être une référence en matière de mobilité durable, a évidemment un rôle majeur à jouer dans la construction de la ville de demain. Partout où nous sommes présents, nous souhaitons nous montrer force de propositions pour développer et mettre en œuvre des solutions permettant de réduire les émissions de CO2 » a souligné Elisabeth Borne, PDG de la RATP à la Conférence des Villes, avec quelques chiffres : Les réseaux de la RATP en région parisienne, permettent d'éviter chaque année le rejet de 2,7 Millions de tonnes de CO2, soit l'équivalent des émissions annuelles d'une ville de 20 000 habitants. Le métro automatique depuis la mise en service de la ligne 14 et l'automatisation de la ligne 1 du métro parisien, permet, outre une grande amélioration de la qualité de service, de substantielles économies d'énergie, avec plus de 15% d'énergie consommée en moins par rapport à une ligne classique. Le groupe RATP qui ambitionne de devenir le leader mondial du bus propre, grâce à son plan « bus 2025 » mené en partenariat avec le STIF, prévoit que la flotte de 4500 bus qu'il exploite à Paris soit 100% verte à l'horizon 2025, avec 80% du parc constitué de bus électrique et 20% de bus au biogaz. Mais elle ne s'arrête pas là, comme l'ont montré les Etats Généraux de l'Economie Circulaire du Grand Paris avec son livre blanc : la RATP a lancé un vaste plan de renouvellement des tenues de ses agents avec collecte et recyclage des anciennes par le Relais (Emmaus France). Elle va expérimenter la récupération de l'énergie du sol par l'installation d'un système de captage géothermique au sein des parois moulées du tunnel du métro dans le cadre du prolongement de la ligne 14 entre Porte de Clichy et Mairie de Saint Ouen.

« À Paris, la fermeture des voies sur la berge menace d'allonger les trajets » - Le Parisien

ÎLE-DE-FRANCE

A Paris, la fermeture des voies sur berge menace d'allonger les trajets

■ Quelle que soit l'option retenue, la fermeture des voies sur berge de la rive droite, dans la capitale, va rallonger les temps de parcours en voiture. C'est ce que montre une étude de la voirie de la mairie de Paris, révélée hier par l'AFP. Deux scénarios sont à l'étude pour piétonniser les quais bas de la rive droite à partir de l'été prochain. En fonction du projet, pour aller de la place de la Concorde au quai Henri-IV par les quais hauts, il faudra compter de 8 à 9 minutes en plus le soir, et de 11 à 16 minutes en plus le matin. Le trajet sur la voie express, c'est-à-dire par les quais bas, triplerait en temps, soit 23 ou 24 minutes au lieu de 8. Selon la direction de la voirie, les impacts sur la circulation en dehors de la capitale seraient « faibles ».

Revue de presse: Vendredi 25 septembre 2015

« Les projets de décrets des territoires du Grand Paris ont été envoyés aux maires » - 94 Citoyens

Les douze projets de décrets relatifs aux conseils de territoire de la Métropole du Grand Paris ont été envoyés à chaque maire des 131 communes concernées en tout début de semaine, signés ce vendredi 18 septembre par le préfet de région Jean-François Carenco.

Par rapport à la carte qui avait été présentée en juillet et ajustée fin août (à savoir sans Verrière le Buisson et avec 6 communes de l'Essonne, rien n'a changé. Toutes les discussions bilatérales entre élus et cabinet du Premier ministre ont donc dû s'équilibrer pour ne pas modifier le statu-quo.

Pour l'instant, ces projets de décret n'ont été envoyés qu'aux maires. Ces derniers devront convoquer leur Conseil municipal dans le mois pour voter un avis qui ne sera que facultatif et le faire remonter au préfet. D'ores et déjà, certaines communes ont déjà prévu leur réponse. Ainsi les 14 communes de l'Actep ont-elles déjà leur délibération toute prête pour dire non.

A titre indicatif, les sièges des futurs territoires ont été fixés dans les communes présentant la population la plus importante, mais chaque Conseil devra s'accorder sur la ville de son choix.

Les territoires, qui seront dans un premier temps des établissements publics territoriaux, seront institués en janvier 2016.

« L'Actep refuse les projets de décrets de territoires du Grand Paris » - 94 Citoyens



Alors que les projets de décrets des douze territoires de la métropole du Grand Paris ont été envoyés aux maires pour que leur Conseil municipal formule un avis, les 14 communes de l'Actep ont déjà leur délibération toute prête à être votée pour dire non à leur projet de décret.

Les communes situées, pour partie dans le Val-de-Marne et pour partie en Seine-Saint-Denis, n'ont pas obtenu gain de cause pour rester unies au sein d'un même territoire. Les villes du 94 ont été regroupées avec Maisons-Alfort, laquelle souhaitait rejoindre l'Actep, et avec Saint-Maur-des-Fossés. Les communes du 93 ont été regroupées de leur côté avec d'autres communes de leur département qui n'avaient pas encore développé de projet de coopération intercommunale.

« Le projet de décret transmis par le Préfet de Région scinde le territoire de l'ACTEP. Or, les Maires des communes de Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Nogent-sur-Marne, Le-Perreux-sur-Marne, Rosny-sous-Bois, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne et Vincennes, ont toujours affirmé leur souhait de travailler ensemble et de constituer, dans le cadre de la loi, un territoire sur la base des 14 communes formant un bassin de vie cohérent et pouvant porter un projet de territoire dynamique et solidaire. Cette volonté de construire un avenir commun à quatorze, a d'ailleurs fait l'objet d'un vœu lors du séminaire du 26 avril 2014 et d'un second lors du comité syndical du 29 mai 2015. (...) », motive la délibération qui se conclut par un avis défavorable.

« Grand Paris : « Il faut construire plus et moins cher » » - Le Parisien

PATRICK AIMON, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT GRAND PARIS.

Grand Paris : « Il faut construire plus et moins cher »

Construction, réglementation, primo-accession... à l'occasion d'une conférence sur le Grand Paris organisée jeudi par la FPIIDF, la FNAIM et la FFB (Grand Paris), Patrick Aimon fait le point sur les évolutions à venir et propose des pistes.

LE CLUB IMMO. L'objectif du Grand Paris de construire 70.000 logements par an est-il réaliste ?

PATRICK AIMON : Non seulement c'est réaliste mais c'est urgent. Aujourd'hui, nous avons 500.000 demandes d'accession à des logements qui ne sont pas satisfaites. Dans le Grand Paris et en Ile-de-France en général, on ne construit pas assez. Nous représentons environ 20 % de la population française. Il y a un déficit évident. Pour 2014, les chiffres représentent 49.000 logements neufs. Nous étions descendus en 2013 à 35.000 logements neufs. Donc, il y a du mieux mais ce n'est pas encore suffisant.

Pour construire, il faut une volonté politique. Comment soutenir les maires bâtisseurs ?

La volonté politique est là, quelques soient les obédiences. Au-delà de l'adage « quand le bâtiment va, tout va », les politiques savent pertinemment que la construction est facteur de dynamisme, d'attractivité pour les entreprises et lorsque l'on construit un logement, cela crée en moyenne deux emplois. Le souci de baisser le chômage est dans toutes les têtes.

Quels sont les principaux secteurs aménagés du Grand Paris à suivre pour un investisseur immobilier ?

Les principaux secteurs à suivre qui démarrent avec le réseau du Grand Paris express, concernent toutes les

gares autour de la ligne 15 qui va du Pont de Sèvres jusqu'à Noisy Champs. A titre d'exemples, les secteurs autour de la Grande Bibliothèque à Paris dans le 13^{ème} arrondissement où il y a des opérations de construction et reconstruction, celui de Massy en Essonne ou encore la ZAC de Vitry-sur-Seine dans le Val de Marne, très dynamiques, sont particulièrement intéressants.

Les prix des terrains ont quasiment triplé en l'espace de 10 ans. Comment inverser la tendance ?

Dans la capitale, la rareté du foncier engendre un coût élevé. Au-delà, on a toujours du mal à libérer les terrains. Il y a une surenchère sur certains terrains publics ou privés qui sont gardés en stock. Manuel Valls a lancé quelques mesures qui vont dans le bon sens avec notamment l'abattement d'impôt sur les plus-values (à hauteur de 30 %) pour des terrains libérés avant la fin de l'année. Les différents acteurs du marché doivent se mettre d'accord entre le Conseil général, le préfet, les maires, les communautés de communes. Il faut simplifier les documents d'urbanisme.

Comment construire plus vite et moins cher ?



Patrick Aimon, président de la Fédération Française du Bâtiment Grand Paris. Photo : © François BOUCHON



Pour construire plus vite, il faut simplifier toutes les réglementations autour de la construction. En Europe, nous sommes les champions dans le domaine. Le code de la construction et le code de l'urbanisme représentent à eux seuls plusieurs dizaines de milliers d'articles auxquels s'ajoutent de nombreux décrets. Pour construire moins cher, il faut alléger les normes de construction qui nous assomment. Par ailleurs, la fiscalité sur la construction est d'environ 30 % en France alors qu'elle n'est que de 18 % en Allemagne. Notre fiscalité est de 10 à 20 % plus élevée que la moyenne européenne. Enfin, nous souhaitons aussi élargir le prêt à taux zéro en relevant le plafond de res-

Revue de presse: Vendredi 25 septembre 2015

sources. Cela permettra à de jeunes ménages d'accéder à la propriété. ■

par Olivier Marin

En vidéo sur Explorimmo.com et dans Le Figaro Immobilier sur Le-figaro.fr

Rubrique réalisée par FIGARO CLASSIFIEDS - 01 56 52 80Photo 00DR

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ « *Elargir le prêt à taux zéro pour soutenir les primo-accédants* »

“ « *Un logement neuf représente environ deux emplois* »

« Logements : les priorités des trois grandes fédérations pour relancer la construction » - Première Heure

Logements: Les priorités des 3 grandes fédérations (FPI, FNAIM, FFB) pour relancer la construction

Hier, à l'occasion du Colloque "Le Grand Pari(s) du Logement" qu'ils ont organisé, Christian Terrassoux, Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers de l'Ile-de-France, Gilles Ricour de Bourgies, Président de la FNAIM Grand Paris et Patrick Aimon, Président de la FFB Grand Paris ont présenté leurs six grandes priorités pour relancer la production de logements en Ile-de-France. Après une présentation de Guy Marty, Directeur de l'Institut d'Epargne Immobilière et Foncière (IEIF), qui a posé la situation et les enjeux du logement en Ile-de-France, ce sont déroulées 3 tables rondes, animées chacune par l'une des fédérations et accueillant des élus franciliens et des professionnels du logement. Les participants ont pu également entendre le point de vue de 2 têtes de listes aux prochaines régionales, Valérie Pécresse (LR) et Claude Bartolone (PS). Moins de réglementation, plus de liberté, plus de droits à construire, une gouvernance territoriale organisée, et des aides aux maires bâtisseurs et aux primo accédants, caractérisent ses priorités.

Priorité 1. Produire plus de droits à construire à prix maîtrisés et proposer une offre massive et diversifiée de logements. Mettre en place une TVA à 10% pour les logements des primo-accédants en fonction de leurs ressources. Lever les freins de la rétention foncière et de la sous-densification.

Priorité 2. Libérer les PLU et préparer l'avènement des PLUI : privilégier les zones résidentielles, supprimer les "chartes officieuses" et supprimer les sursis à statuer en cas d'élaboration, de modification ou de révision des PLU et des PLUI.

Priorité 3. Mutualiser les services d'instruction d'urbanisme au niveau des

établissements publics territoriaux ou de la Métropole du Grand Paris.

Priorité 4. Mettre en place une aide aux maires bâtisseurs pour le financement des équipements publics. Les critères d'attribution de cette aide pouvant être définis en lien avec les objectifs du plan métropole de l'habitat et de l'hébergement.

Priorité 5. Etendre au niveau régional une offre locative intermédiaire dans l'ancien permettant la mise sur le marché de logements vacants : étendre au niveau régional le bail MULTILOC.

Priorité 6. Supprimer l'encadrement des loyers ; le dispositif type "loi de 1948" ayant démontré son inefficacité

*« Les fédérations professionnelles pour une mise en œuvre du Grand Paris dans les meilleurs délais » -
Première Heure*

Les fédérations professionnelles pour une mise en œuvre du Grand Paris dans "les meilleurs délais possible"

Dix fédérations professionnelles (FRTP D, FNAIM GP, FFB GP, FPI IDF, FIF, FIEEC, FNDE IDF, FIB, FIM, UNICEM IDF) à l'initiative de la CCI Paris IDF, en présence de MEDEF IDF et de la CGPME se sont réunies mardi dernier pour «réaffirmer leur attachement à une mise en œuvre du projet du Grand Paris dans les meilleurs délais possible» à la veille d'un CIM (comité Interministériel) du Grand Paris.

Ces fédérations rappellent "l'opportunité majeure qu'est le projet du Grand Paris, avec son niveau considérable de commande publique, pour le développement économique et l'emploi pour la région-capitale, ses entreprises et ses habitants, et au-delà pour l'ensemble du pays, leur adhésion au projet de candidature de notre pays à l'organisation des JO en 2024 et à l'Expo Universelle en 2025, ainsi que leur volonté de se préparer au mieux pour répondre notamment aux demandes des maîtres d'ouvrage publics". Elles demandent à l'Etat, à la Région et à tous les maîtres d'ouvrage publics (SGP, STIF, RATP, SNCF, autres collectivités territoriales, EPA, SEM...) de "tout mettre en œuvre pour que les calendriers prévisionnels soient coordonnés et respectés, et que les travaux pour l'ensemble des secteurs concernés (transports, logement,

équipement, aménagement...) démarrent au plus vite, de façon concomitante en plusieurs endroits de l'Île-de-France". Conscientes de leurs "responsabilités dans le bon accomplissement du projet du Grand Paris", ces fédés pro ont décidé lors de leur rencontre "d'améliorer leur coordination en échangeant et en partageant régulièrement l'information sur l'avancement du projet". Dans cet objectif, elles adhèrent au projet de "baromètre du Grand Paris des entreprises" proposé par la CCIR qu'elles décident de constituer et de renseigner à partir des indicateurs d'activité les plus adéquats en leur possession. Enfin, elles mandatent la Chambre pour lancer une plateforme dont la vocation sera de valoriser l'expertise des entreprises qui construisent le Grand Paris, et d'autre part à donner plus de visibilité aux chantiers et calendrier des projets portés par les principaux maîtres d'ouvrage, très en amont de leur réalisation. "Cette plateforme facilitera l'anticipation des besoins en formations spécifiques et donnera aux entreprises, notamment PME, la possibilité de se coordonner et de structurer leur offre". Les fédérations professionnelles et la CCI Paris ÎDF se réuniront régulièrement pour évaluer les avancées de ce dossier "essentiel pour l'avenir de l'Île-de-France et proposer toutes les initiatives utiles à son succès".

« Alternatiba Paris ou la mobilisation pour le climat » - Première Heure

Alternatiba Paris ou la mobilisation citoyenne pour le climat

Le mouvement Alternatiba Paris organise un grand village des alternatives ce week-end des 26/27 Septembre, avec des débats, concerts, ateliers ludiques et animations artistiques. 50 000 personnes sont attendues sur le week-end dans ce village des Alternatives qui ouvrira ses portes à 10H à la Bourse du travail: «A quoi sert la COP21?», «changement climatique et crise de la biodiversité», 'Ca va chauffer?', «Demain 2050, un monde soutenable».... Cette journée célébrera l'arrivée du Tour Alternatiba qui est parti le 5 juin de Bayonne: les cyclistes auront parcouru plus de 5 600 km pour le climat sur un tandem 4 places à travers l'Europe. L'ar-

rivée de cette ultime «vélorution» du Tour lancera les festivités, avec une prise de parole du mouvement Alternatiba, ainsi que d'autres personnalités, et une soirée festive avec d'Imany, HK et les Salmibanques Jehro et Sinsémilia.. Le lendemain, à l'occasion de la journée sans voiture, le village investira la place de la République et ses alentours. Près de 400 organisations qui développent des alternatives pour lutter contre le dérèglement climatique dans tous les domaines, du collectif de jardin partagé à Greenpeace en passant par des organismes d'éducation populaire seront présentes dans les 14 quartiers thématiques du village (Climat, énergie, habi-

tat, eau, zéro déchet, santé-bien être, agriculture et alimentation...) inviteront le public à découvrir des alternatives concrètes et locales au mode de vie actuel, pour réduire, au quotidien, notre impact sur le climat. Des ateliers sont prévus comme la fabrication de cosmétiques, la réparation de vélos, construire des cabanes en matériaux recyclés.... Les enfants pourront écrire des messages...Des visites seront organisées dans un "appartement témoin" aménagé pour un mode de vie écologique en ville. Cet événement sera le début d'une mobilisation citoyenne engagée dans la transition climatique pour «changer le système pas le climat».

Politique nationale

« Journées parlementaires LR : sous l'unité, les dissensions » - Le Point

Les sénateurs et députés LR sont rassemblés à Reims. Un message d'unité à trois mois des régionales, même si les primaires 2016 sont dans toutes les têtes.

À moins de trois mois des régionales, sénateurs et députés Les Républicains sont rassemblés depuis mercredi soir à Reims (Marne) pour leurs journées parlementaires, sous le signe affiché de l'unité, même si la primaire de 2016 est dans toutes les têtes. C'est la première fois depuis 2011 que Les Républicains (ex-UMP) organisent des journées parlementaires, qui se déroulaient habituellement chaque année, avant que la guerre entre fillonistes et copéistes de 2012, ainsi que les problèmes financiers liés à l'affaire Bygmalion ne mettent entre parenthèses cet exercice traditionnel de rentrée.

Le choix de Reims, reprise à la gauche lors des municipales de 2014 par le député Arnaud Robinet, illustre l'ambition de reconquête de la droite à l'approche du scrutin des 9 et 16 décembre. Ruralité, « territoires oubliés », agriculture : ces thèmes abordés encore jeudi lors de tables rondes sont les fils rouges de ces journées. Soucieux de « redynamiser » ces territoires, de répondre à « la désespérance » d'une France « qui se sent périphérique », au point de devenir, comme l'a souligné Annie Genevard, députée du Doubs, « terres providentielles pour le FN », les parlementaires ont critiqué un gouvernement qui « fait le démenagement du territoire » avec la réforme territoriale et la baisse des dotations aux collectivités, sans répondre aux attentes des agriculteurs, à la fracture numérique ou aux déserts médicaux.

« La leçon de Reims »

« Comme la fracture sociale et économique, la fracture territoriale mine notre cohésion nationale », avait affirmé mercredi soir Gérard Larcher, président du Sénat, évoquant « la France d'à côté », lors d'une réunion militante à Reims présidée par Nicolas Sarkozy, dans une allusion aux travaux du géographe Christophe Guilluy, cité par de nombreux orateurs. Bruno Retailleau, patron des sénateurs LR et tête de liste dans les Pays de la Loire, a regretté que « gauche et droite » n'aient pour seule ambition de développement du territoire que « le Grand Paris », mais « oublie la France », « sa géographie et son histoire ».

Pour le député Jean-Charles Taugourdeau (Maine-et-Loire), rendre attractives les zones rurales ne doit pas se résumer à séduire les « bobos-écologistes », mais aussi à les développer économiquement. Les régionales sont l'occasion pour la droite de donner une image de rassemblement, après ses succès aux municipales et aux départementales, préludes à l'alternance espérée pour 2017. « Nous avons décidé d'aller vers l'alternance avec force et avec confiance. Unis, on gagne, désunis, on perd. Que la leçon de Reims soit entendue par tout le monde », a mis en garde Nicolas Sarkozy, mercredi soir, en allusion aux dissensions nées de l'approche de la primaire (novembre 2016).

La question des réfugiés, sujet de divergence

Revue de presse: Vendredi 25 septembre 2015

Ce message d'unité, le président des Républicains devrait le marteler de nouveau en clôturant les travaux des parlementaires, en présence de plusieurs des principales figures du parti, têtes de liste pour les régionales, concurrents ou probables concurrents à la primaire : Laurent Wauquiez, Valérie Pécresse, Bruno Le Maire, Xavier Bertrand, Nathalie Kosciusko-Morizet, Hervé Mariton... Jean-François Copé, ex-patron du parti, était présent dès la mi-journée de jeudi. Après avoir passé la soirée à Reims, François Fillon est rentré jeudi matin à Paris pour préparer son débat, en soirée, avec le Premier ministre Manuel Valls, lors de l'émission de France 2 Des paroles et des actes. Quant à Alain Juppé, il n'est plus parlementaire.

Même s'il a mis en avant « la priorité absolue du soutien à nos candidats » aux régionales, à l'unisson de Gérard Larcher ou de Christian Jacob, patron des députés LR, l'ex-président de la République a tenu à reparler dès mercredi soir de la question des réfugiés, sujet de divergence avec le maire de Bordeaux notamment. « Nous ne sommes pas au terme de la crise, nous ne sommes pas même au début, plusieurs millions de réfugiés de guerre pensent venir en Europe », a soutenu Nicolas Sarkozy, qualifiant de « mensonge » le chiffre de 120 000 migrants que l'Union européenne a prévu de répartir à l'intérieur de ses frontières, à l'issue d'un sommet extraordinaire, mercredi, à Bruxelles. « Ce sont des millions et des millions (de migrants) qui sont derrière et qui poussent », a-t-il estimé.

Revue de presse: Vendredi 25 septembre 2015

« Dati se range derrière Sarkozy pour la primaire de 2016 » - Le Point

La députée a annoncé qu'elle ne se présenterait pas à la primaire, un procédé qu'elle a par ailleurs taxé d'affaiblissant pour la fonction présidentielle.

Rachida Dati, députée européenne Les Républicains, qui ne sera pas elle-même candidate à la primaire à droite, a annoncé jeudi qu'elle soutiendrait Nicolas Sarkozy, qu'elle trouve "courageux". L'ancienne ministre s'est montrée réservée sur la primaire. "La primaire sur le papier, ce n'est pas mal", a-t-elle dit sur i>Télé. "Sauf que je trouve que ça affaiblit la qualité même de la présidence de la République", a-t-elle déploré.

"Tout le monde n'est pas apte à diriger la France, il faut des capacités particulières, des aptitudes particulières, au-delà du projet, au-delà des idées", a-t-elle souligné. "Non, je n'irai pas à la primaire", a-t-elle répondu, interrogée sur ses propres intentions. "Je trouve que la présidence, c'est un grand costume pour un grand pays", a-t-elle ajouté.

Soutiendra-t-elle Nicolas Sarkozy ? "Oui", a lâché Rachida Dati, précisant aussitôt : "Mais vous soutenez un candidat d'abord quand il est candidat et ensuite avec ce qu'il propose." "Il a quand même fait du bon boulot, il a réuni le parti, il l'a rassemblé. Que je le soutienne, oui, moi, c'est quelqu'un que je trouve courageux, il a été président de la République, il sait ce que c'est", a-t-elle ajouté. Nicolas Sarkozy n'est pas encore officiellement candidat à la primaire. Il devrait annoncer sa candidature en septembre 2016.

« Le gouvernement veut ramener le déficit de la sécurité sociale à son niveau d'avant-crise en 2016 »

- Les Echos

- La branche vieillesse serait à l'équilibre dès l'année prochaine.
- La dette sociale reflue enfin, mais il restera 136 milliards à amortir fin 2016.

Solveig Godduck
sgodduck@lesechos.fr

Après une stabilisation du déficit de la Sécurité sociale cette année (léger repli de 400 millions), le gouvernement entend accélérer le pas pour retrouver l'an prochain le niveau de déficit d'avant la crise financière. Il prévoit en effet que le déficit (régime général et fonds de solidarité vieillesse) va régresser de 3,1 milliards en un an, ce qui le ramènerait à 9,7 milliards. Ce mieux serait en grande partie dû à la reprise économique, qui devrait faire rentrer des cotisations sociales dans les caisses. Confortée par ces nouvelles perspectives, c'est une Marisol Touraine combative qui a présenté jeudi le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2016 : « Dire que nous n'allions pas assez loin, pas assez vite, pas assez fort, c'est à la fois contre-productif et inexact », a lancé la ministre des Affaires sociales. Une pique destinée à la Cour des comptes, qui vient de critiquer le rythme trop lent à ses yeux du redressement, soit 2 milliards par an en moyenne depuis 2012. Le secrétaire d'Etat au Budget, Christian Eckert, a, de son côté, vanté la bonne gestion des socialistes depuis leur arrivée au pouvoir : « Air qui il s'était creusé de 12 milliards d'euros entre 2007 et 2011, le déficit de la Sécurité sociale aura été réduit d'autant au cours des cinq années suivantes. »

« Ces efforts valaient la peine »
En 2015, la dette sociale restant à amortir et logée dans la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) devrait commencer à baisser pour la première fois depuis treize ans : elle est attendue à 126,6 milliards contre 130 milliards l'année dernière. Cette inversion de tendances s'explique par le fait qu'elle va amortir plus de dette (13 mil-

liards) qu'elle n'en a repris (10 milliards) en un an. Elle pourra mettre les bouchées doubles l'année prochaine, car l'Accos (la banque des organismes de Sécurité sociale) va lui transférer une bonne partie de son découvert. La Cades récupérera ainsi à nouveau 23,7 milliards par anticipation - il s'agit du maximum autorisé par la loi. Fin 2016, Bercy estime qu'il restera 136 milliards d'euros de dette à amortir. D'ici à 2024, ce lourd passif devra en théorie être résorbé.

L'Assurance-maladie reste le point noir de ce budget.

Même en respectant l'objectif fixé sur les dépenses, le déficit s'établirait à 6,2 milliards d'euros en 2016.

Au-delà d'une situation générale en amélioration, le gouvernement a surtout insisté sur la branche vieillesse qui repasserait dans le vert en 2016, sous l'effet des réformes de 2010 et de 2014. Celles-ci ont conduit à un relèvement de l'âge légal de départ à la retraite et des hausses de cotisations. « Ces efforts valaient la peine. Il y aura encore des mesures, mais les inéquités n'ont plus lieu d'être », a affirmé Marisol Touraine. Cependant le déficit lié aux pensions restera de 3,3 milliards en 2016 si l'on y associe le fonds de solidarité vieillesse, qui prend en charge les cotisations retraite des chômeurs et le minimum vieillesse. Le FSV est fortement mis à contribution tant que le chômage reste élevé.

Quant à la branche famille, elle revient progressivement dans les



MARISOL TOURAINE, MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

clous grâce à la modulation des allocations familiales dont le plein effet financier se fera sentir en 2016. Son retour à l'équilibre est attendu en 2018.

Avec l'Assurance-maladie, il faudra patienter. Combattre la progression « naturelle » des dépenses sera dur. En 2016, cette hausse est estimée à + 3,6 %, alors que l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie, lui, va tomber à 1,75 %. Ce différentiel doit se traduire par 3,4 milliards d'économies. Ces dernières s'inscrivent dans le cadre d'un plan triennal de 10 milliards, dont les grandes lignes sont déjà connues : pertinence des soins

(1,2 milliard en 2016), tarifs des produits de santé (1 milliard), efficacité de la dépense hospitalière (690 millions), virage ambulatoire (465 millions). Les établissements de santé auront droit à une enveloppe de + 1,75 % de hausse des dépenses, et les soins de ville de + 1,7 % à périmètre équivalent. Les prix des médicaments baisseront encore, mais moins vite que les années précédentes (550 millions d'euros), afin de compenser l'arrivée de médicaments innovants très onéreux. Même en respectant cet objectif ambitieux, le déficit de la branche maladie s'établirait encore à 6,2 milliards en 2016. ■

Complémentaire santé : un coup de pouce pour les retraités et pour les travailleurs précaires

Le gouvernement va jouer sur trois leviers : le droit au maintien du contrat, la fiscalité et le « chèque santé ». Les mutuelles ne sont pas convaincues.

Après une phase de généralisation de la complémentaire santé qui se résume aux contrats collectifs en entreprise, va-t-on voir naître une vraie complémentaire santé pour tous ? C'est en tout cas ce que veut François Hollande lors du congrès de la Mutualité française en juin. Mais cela suppose d'offrir une solution accessible financièrement pour les personnes âgées, les étudiants, les travailleurs précaires, les « multi-employés ». Plusieurs mesures dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2016 visent à concrétiser ce grand projet.

Côté retraités, les deux pistes envisagées en juin ont été retenues. Il y aura d'abord de nouvelles garanties dans le cadre du droit au maintien du contrat (loi Evin de 1989). Les personnes qui souhaitent continuer à adhérer à leur ancien contrat collectif ne subiront plus immédiatement une hausse de tarif de 50 %. Elle sera lissée et n'interviendra



Les retraités qui souhaitent continuer à adhérer à leur ancien contrat collectif ne subiront plus immédiatement une hausse de tarif de 50 %. Photo Shutterstock

qu'au bout de trois ou cinq ans. Un décret définira les modalités précises. Les ex-salariés devenus chômeurs pourront également bénéficier de ce dispositif qui n'attire pas les foules aujourd'hui. Du côté des assureurs, on s'interroge sur le financement de cette disposition. « Si c'est mutualisé au niveau de l'entreprise, cela va peser sur ses cotisants sur le prix de la complémentaire santé de ses salariés en activité », met en garde Bernard Spitz, président de l'Association française de l'assurance.

Par ailleurs, l'Etat mettra en concurrence les complémentaires comme il l'a fait cette année pour les personnes à faible revenu (Aide à la complémentaire santé). Il sélectionnera les contrats destinés aux plus de 65 ans qui apportent le meilleur rapport qualité-prix. Ceux-là bénéficieront à partir de 2017 d'un avantage fiscal qui devrait coûter moins de 100 millions d'euros aux finances publiques. « Il ne faut en aucun cas que l'allègement annoncé de la taxe de solidarité additionnelle sur les contrats labellisés

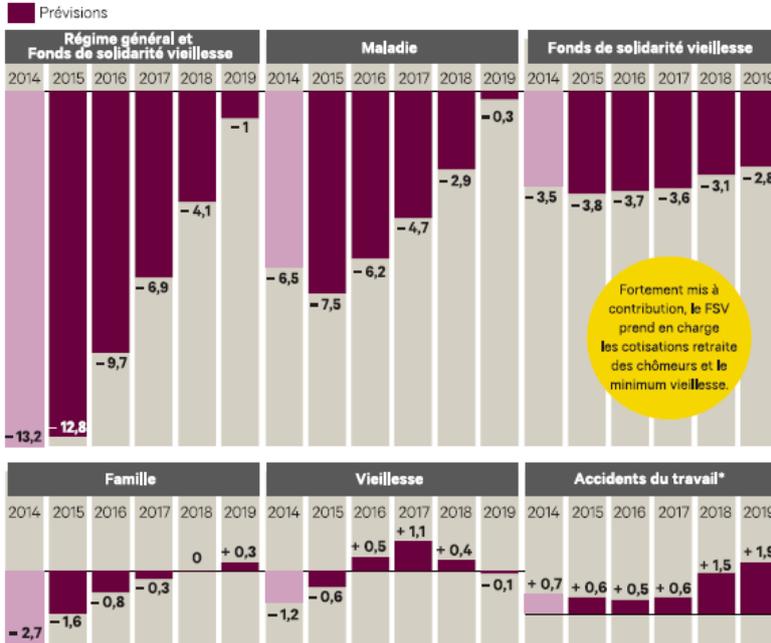
pour les personnes âgées se traduise par une modification du champ fiscal existant et que cela remette en cause la fiscalité des autres contrats individuels », insiste Bernard Spitz.

Un maquis densifié
Pour les travailleurs précaires ou les emplois atypiques, le gouvernement a choisi de mettre en œuvre le « chèque santé » proposé par le rapport Libault. Il est parfois impossible ou difficile d'offrir un contrat collectif au salarié. L'entreprise lui fournira une aide individuelle à l'acquisition d'une complémentaire santé s'il en fait la demande, ou bien si un accord de branche ou d'entreprise le prévoit (en cas de contrat court ou de faible quantité de travail).

Avec ces nouveaux dispositifs, le maquis des contrats aidés va encore se densifier. Pour Etienne Caniard, le président de la Mutualité française, la réponse proposée est « une mesure palliative qui ne s'attaque pas aux raisons fondamentales du coût élevé de la complémentaire santé pour les seniors. Pour vraiment généraliser la complémentaire santé, il faudrait plutôt utiliser des outils de type crédit d'impôt », affirme-t-il. — S. G. et L. T.

Un retour à l'équilibre à l'horizon 2020-2021

Solde des branches du régime général + FSV, en milliards d'euros



* LES ÉCHOS / SOURCE : PLFSS 2016

* ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Des droits sociaux améliorés par petites touches

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale corrige et simplifie plusieurs dispositifs contestés.

● DES DROITS ATTACHÉS À LA PERSONNE

Passer des droits théoriques aux droits réels. C'est l'objectif de cette réforme qui tombe à pic pour fêter les soixante-dix ans de la Sécurité sociale, en octobre. Depuis l'instauration de la Couverture maladie universelle il y a quinze ans, tous les résidents sur le territoire ont accès aux soins, quels que soient leurs moyens financiers. Sauf que le moindre changement de domicile, de régime d'affiliation ou de situation familiale peut créer une rupture de droits. C'est pourquoi la philosophie du système va être revue. Alors que, depuis l'après-guerre, les droits sont attachés à la personne qui travaille (les autres membres de la famille n'étant que des ayants droit), ils seront désormais attachés à la personne. A 18 ans, tout le monde aura sa carte Vitale, et même à 12 ans si les parents en font la demande. Cela se traduira par une simplification des démarches. Alors qu'aujourd'hui le contrôle des droits est une tâche fastidieuse, demain il suffira de déclarer un changement de résidence via Internet. Ces démarches « en un clic » seront possibles au régime général dès 2016. En janvier 2017, le délai de traitement d'un dossier de changement de caisse primaire devra être de dix jours contre plus de vingt aujourd'hui.

● DU MIEUX POUR LA PROTECTION SOCIALE DES INDÉPENDANTS

Finie le minimum de cotisation

d'assurance-maladie pour les travailleurs indépendants. Jusqu'à présent, ces non-salariés, quand ils avaient des revenus très faibles voire nuls, étaient tenus de contribuer tout de même. Ils n'auront plus à le faire, mais leur niveau de prélèvement restera constant afin d'améliorer leurs pensions. Le relèvement de la cotisation minimale de retraite permettra en effet de valider trois trimestres par an, contre deux aujourd'hui. Par ailleurs, les travailleurs indépendants sont défavorisés par rapport aux salariés en cas d'arrêt de travail, puisqu'ils subissent un délai de carence d'une semaine avant d'être indemnisés. Ce délai sera ramené à trois jours pour les arrêts de plus de sept jours. Comme les salariés, ils auront bientôt droit aussi au temps partiel thérapeutique.

● DES PENSIONS ALIMENTAIRES GARANTIES

Les familles monoparentales sont les premières victimes de la pauvreté, c'est pourquoi le gouvernement leur accorde une attention particulière dans le projet de loi. La garantie de paiement des pensions alimentaires, qui est expérimentée dans vingt départements, va être généralisée au premier semestre 2016 dans toute la France. Elle cible 90.000 parents isolés. Le minimum versé sera de 100 euros par mois, et il n'y a aucune condition de ressources pour le toucher. — S. G.



À NOTER
Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2016 sera présenté en Conseil des ministres le 7 octobre.

Les prestations sociales à nouveau gelées en 2016

C'est un coup de balai qui va permettre d'y voir plus clair dans le fatras des revalorisations annuelles de prestations sociales. Et qui permettra surtout d'économiser 500 millions d'euros l'année prochaine. Au lieu d'échelonner tout au long de l'année la révision des montants des allocations familiales, de logement, ou les minima sociaux, tout se concentrera au 1^{er} avril, sauf les retraites (1^{er} octobre). Surtout, il n'y aura plus de correctifs pour les prestations qui sont indexées sur l'inflation car on se basera sur la hausse constatée sur les douze derniers mois. La mesure est neutre à long terme, mais à court terme elle va générer des économies pour la Sécurité sociale car l'inflation redémarre : les prestations ne seront quasiment pas revalorisées l'an prochain (voire pas du tout), alors qu'elles auraient dû être relevées de 1 % (la prévision d'inflation pour 2016) avec l'ancienne règle. En cas de désinflation, les prestations ne pourront cependant pas baisser.

« Hausse du chômage : nouvelle douche froide pour l'exécutif » - Les Echos

Hausse du chômage : nouvelle douche froide pour l'exécutif

Après deux mois stables, le nombre de chômeurs a bondi de 20.000 en août. La ministre du Travail promet de nouveaux efforts de formation des chômeurs.

Derek Perrotte
dperrotte@lesechos.fr

Bienvenue, Madame la ministre... A son départ de la Rue de Grenelle fin août, François Rebsamen avait prévenu sa remplaçante, Myriam El Khomri, que les chiffres du chômage constituaient chaque mois « un grand moment de solitude ». Elle n'a pas été déçue : jeudi, Pôle emploi a annoncé une forte hausse du chômage en août, avec 20.000 inscrits supplémentaires de catégorie A (n'ayant pas du tout travaillé dans le mois).

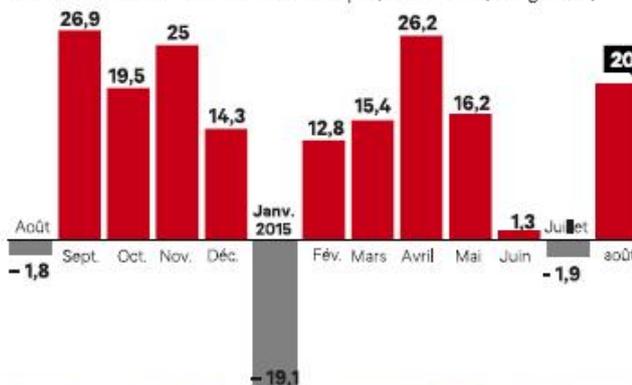
C'est une douche froide : après la faible hausse de juin et le léger recul de juillet, l'Élysée se félicitait d'avoir réussi à « stabiliser » le chômage et Myriam El Khomri caressait l'espoir d'être la première ministre du Travail du quinquennat à annoncer un deuxième mois d'affilée de recul. Au contraire, elle se retrouve, pour son baptême du feu, confrontée à une hausse comme la France n'en avait plus connue depuis mars. La ministre, qui a pour mission de donner corps au plus vite à l'inversion de la courbe à laquelle François Hollande a conditionné son avenir, voit ainsi le chômage atteindre un nouveau sommet historique, avec 3,57 millions d'inscrits en catégorie A. Le mois a été très mauvais pour les plus de 50 ans et le chômage de longue durée a poursuivi sa progression permanente : toutes catégories confondues, plus de 2,4 millions de personnes pointent à Pôle emploi depuis plus d'un an.

Une hausse « pas très cohérente »

Deux bémols toutefois : le nombre d'inscrits en activité partielle (catégories B et C) a, lui, reculé, limitant à + 8.400 la hausse toutes catégories confondues ; et l'emploi des moins de 25 ans a bien résisté. Ce résultat

Variation mensuelle du nombre de chômeurs

Solde des entrées et sorties à Pôle emploi, en milliers (catégorie A)



• LES ÉCHOS • / PHOTO : AFP / SOURCE : DARES

mensuel « doit être analysé avec prudence ; seule la tendance compte : la hausse d'août intervient après une baisse en juillet et une stabilisation en juin », a réagi la ministre. Il est de fait surprenant car peu en ligne avec les autres indicateurs conjoncturels publiés récemment : l'intérim poursuit son net rebond, la France recrée de l'emploi marchand, les embauches de plus de 1 mois progressent et le climat des affaires s'est redressé ces derniers mois. La politique du gouvernement produit « des effets qui se font sentir progressivement », pointe ainsi le ministère du Travail. « Une telle hausse est difficile à expliquer et pas très cohérente », abonde Eric Heyer, économiste à l'OFCE. En matière de mesure du chômage, les

années précédentes ont rappelé que les résultats d'août étaient souvent à prendre avec des pincettes. Mais sur le fond, la problématique du gouvernement reste inchangée : atteindre une croissance de 1,5 % ou plus, indispensable pour enclencher un recul durable du chômage. Il continue de miser pour cela sur la montée en charge du pacte de responsabilité et des mesures emplois en faveur des PME annoncées avant l'été. « J'y crois car le chômage des jeunes recule [...], car l'activité économique repart et [...] car il y a des emplois non pourvus », a martelé jeudi Myriam El Khomri. « Nous réussissons ce pari. [...] Il faut continuer de réformer », a insisté Manuel Valls sur France 2, concédant de « mauvais chiffres ». ■

« Ce qui va changer pour les entreprises avec le pacte de responsabilité » - Les Echos

Ce qui va changer pour les entreprises avec le pacte de responsabilité

80.000 PME vont être exonérées de C3S, un impôt sur le chiffre d'affaires, en 2016.

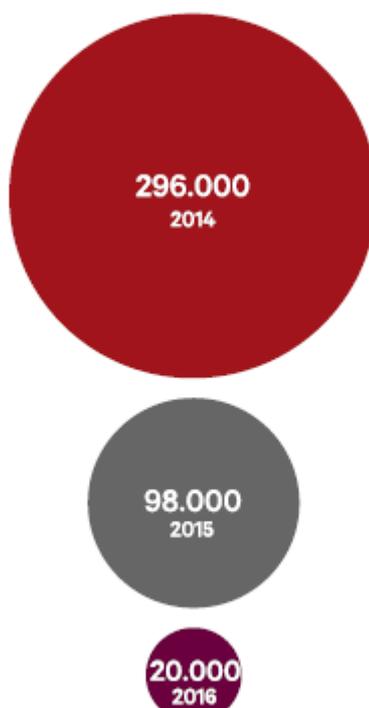
Frédéric Schaeffer
fschaeffer@lesechos.fr

Outre l'objectif d'assainissement des comptes publics, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale inscrit de nouvelles mesures de soutien à la compétitivité des entreprises pour 2016, acte II du pacte de responsabilité. Parmi celles-ci, une nouvelle étape vers l'extinction de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S), un impôt sur le chiffre d'affaires. Déjà réduite de 1 milliard cette année, la C3S sera abaissée d'autant en 2016, puis de 4,2 milliards en 2017. La suppression progressive de la C3S n'est pas linéaire : elle a été calibrée pour cibler en priorité les plus petites entreprises parmi les 300.000 sociétés initialement redevables (dont le chiffre d'affaires dépasse 760.000 euros).

L'abattement de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires a déjà permis d'en sortir les deux tiers, notamment toutes les très petites entreprises assujetties et une partie des petites entreprises. En exonérant l'an prochain les entreprises qui réalisent moins de 19 millions d'euros de chiffre d'affaires, Bercy estime que 80.000 nouvelles sociétés vont être exonérées de cet impôt. L'an prochain, il ne resterait donc

Le nombre de redevables de la C3S

En nombre



* LES ÉCHOS* / SOURCE : PLFSS 2016

que 20.000 entreprises redevables. Parmi celles-ci, 12.000 PME dont le montant moyen de C3S passerait de 28.500 euros à 7.400 euros (-74%). Et 8.000 grands groupes dont le montant moyen de C3S baisserait de 5 % pour se situer à

446.200 euros, anticipent les services de Bercy. Le texte financier inscrit aussi la baisse des cotisations sociales pour les salaires allant de 1,6 à 3,5 SMIC, même si le dispositif a été décalé de trois mois pour une application au 1^{er} avril, comme l'avait déjà annoncé Bercy, au grand dam du patronat. Avec le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE), l'extinction de la surtaxe d'impôt sur les sociétés (déjà votée) et les mesures de soutien aux TPE et PME annoncées avant l'été, « le total des mesures de soutien aux entreprises représentera 33 milliards d'euros en 2016 », a rappelé jeudi Christian Eckert, secrétaire d'Etat au Budget.

Quelques économies

Inversement, le projet de budget de la Sécurité sociale prévoit quelques économies sur les allègements de charges sociales spécifiques à l'outre-mer. Cette « niche sociale », qui coûte chaque année 992 millions d'euros à l'Etat, avait été pointée du doigt dans un récent rapport de l'inspection des finances. Pouvant s'appliquer aujourd'hui jusqu'à 4,5 SMIC, Bercy compte en réduire le point de sortie.

Le texte budgétaire prévoit aussi l'« extinction progressive » des dispositifs d'exonération de charges ciblés sur les zones de revitalisation rurale (ZER), de restructuration de la défense (ZRD) et les bassins d'emplois à redynamiser (BER) dont le coût a totalisé 54 millions d'euros en 2014. ■

« Handicapés : L'Etat pousse à l'insertion dans ses cahiers » - Première Heure

Handicapés: L'Etat **pousse** **à l'insertion dans ses** **cahiers**

La Direction régionale des entreprises de la concurrence, du travail et de l'emploi lance un appel d'offres pour la mise en œuvre du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés. L'originalité de cette démarche réside dans le cahier des charges qui comprend une clause sociale afin de contraindre les soumissionnaires à recourir au travail de personnes en difficultés. C'est la 1^{ère} fois qu'une telle clause figure dans un de ses marchés. Dans le cadre du renouvellement de son marché public pour la mise en œuvre des actions du Prith d'Île-de-France 2016-2017, la DIRECCTE a introduit au cahier des charges une clause obligatoire : l'insertion par l'activité économique, en application des dispositions de l'art. 14 du code des marchés publics. Cette clause prévoit de réserver 290 H de travail par an à des personnes en insertion. 3 mises en application sont proposés : soit en recourant à la sous-traitance ou à la cotraitance avec une entreprise d'insertion ; soit en intégrant à ses équipes des salariés en insertion ; soit en embauchant directement. Les éventuels candidats ont jusqu'au 9 octobre à 16h pour déposer leur offre. D'autres marchés devraient intégrer de telles clauses, dont la généralisation fait partie de la stratégie de développement de l'insertion par l'activité économique en Ile-de-France.

« Le régime des retraites bientôt à l'équilibre » - Le Monde

Le régime des retraites bientôt à l'équilibre

Le budget de la « Sécu », présenté jeudi 24 septembre, table sur une amélioration des comptes sociaux en 2016

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

L'ensemble de notre système de protection sociale, lui, reste dans le rouge, mais le déficit devrait continuer à se réduire. Pas d'annonces fracassantes, dans ce budget 2016 de la « Sécu », qui recèle une myriade de dispositions très techniques - mises bout à bout et additionnées aux précédentes réformes, elles permettront de diminuer, en 2016, de 3,1 milliards d'euros le déficit du régime général et du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) - si les prévisions de l'exécutif se réalisent.

En 2015, les quatre branches du régime général (assurance-mala-

die, vieillesse, famille, accident du travail-maladies professionnelles) et le FSV devraient afficher un solde négatif de 12,8 milliards d'euros, soit près de 400 millions d'euros de moins par rapport à l'exercice précédent. Le gouvernement ambitionne de ramener le déficit à 9,7 milliards d'euros l'an prochain, contre « 21 milliards en 2011 », souligne M. Eckert, ce qui donne la mesure, selon lui, des efforts accomplis. L'an prochain, ajoute-t-il, « nous retrouverons quasiment le niveau qui prévalait avant la crise, puisqu'il se situait en 2008 à 9,3 milliards d'euros ».

L'assurance-maladie reste le poste le plus lourdement déficit-

taire : - 7,5 milliards d'euros en 2015, soit un dérapage d'environ 1 milliard par rapport à l'année précédente. Pour 2016, le but de l'exécutif est de revenir à un solde négatif de 6,2 milliards d'euros. Dans cette optique, l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam), qui sert à piloter les comptes, est ramené à un taux historiquement bas : + 1,75 % (contre + 2,05 % en 2015).

Santé : 3,4 milliards d'économies
Diverses mesures sont programmées pour réaliser 3,4 milliards d'économies dans notre système de santé. Le prix de certains médi-

caments va baisser, le gain espéré s'élevant à 550 millions d'euros. Et le recours aux génériques va être promu. M^{me} Touraine devait d'ailleurs annoncer, jeudi, le lancement d'une grande campagne de communication durant le premier semestre 2016, afin d'encourager la diffusion de ces produits de santé. Gain escompté : 395 millions d'euros. La ministre de la santé entend aussi accroître « l'efficacité de la dépense hospitalière », notamment en optimisant les achats dans les hôpitaux et en améliorant leurs fonctions logistiques (420 millions d'euros). Elle tient aussi à favoriser le « *virage ambulatoire* », c'est-à-dire per-

Pas d'annonces fracassantes dans ce budget qui recèle une myriade de dispositions très techniques

toucher, dès le premier mois de pension non perçue, une pension alimentaire minimale, équivalente au montant de l'allocation de soutien familial (100 euros par mois et par enfant). La CAF, de son côté, continue de se rembourser auprès du parent « défaillant » (saïssie sur salaire), même si dans les faits, les taux de recouvrement restent assez faibles. Le ministre de la santé table aujourd'hui sur 90 000 familles concernées par la GIPA à terme, avec un coût estimé pour la branche famille à 5 millions d'euros en 2016.

Enfin, les mécanismes de revalorisation de toutes les prestations sociales vont être revus. Désormais, le coup de pouce sera calculé en fonction de l'inflation constatée et non plus prévisionnelle. En outre, il sera regroupé sur deux dates : soit le 1^{er} avril soit le 1^{er} octobre. Ces changements devraient engendrer une économie d'environ 500 millions d'euros, en 2016.

Le gouvernement prévoit que les quatre branches de la « Sécu » seront de nouveau excédentaires (de 1,8 milliard d'euros) en 2019. Mais en tenant compte du FSV, les comptes demeureront négatifs de 1 milliard. La Cour des comptes risque de fronder les sourcils. Dans son rapport sur la Sécurité sociale, publié le 15 septembre, elle déplorait que le redressement des comptes sociaux soit repoussé « à un horizon indéfini ».

FRANÇOIS BÉGUIN, BERTRAND BISSUEL ET JULIA PASQUAL

Mutuelles : les salariés précaires et les plus de 65 ans seront aidés

FRAÎCHEMENT ÉLU, François Hollande avait annoncé, devant les représentants des mutuelles de santé, sa volonté de généraliser l'accès à une « *couverture complémentaire de qualité* » d'ici à 2017. Cet engagement présidentiel, renouvelé à Nantes en juin, devrait trouver sa pleine traduction dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2016 présenté jeudi 24 septembre par le ministre au budget.

Si l'accord national interprofessionnel, signé en janvier 2013 par les partenaires sociaux, prévoit bien la mise en place de contrats collectifs d'entreprise obligatoires au 1^{er} janvier 2016, certains publics restent exclus du dispositif. Aujourd'hui, 3,3 millions de retraités, jeunes en difficulté d'insertion professionnelle ou chômeurs de longue durée ne bénéficient pas d'une telle cou-

verture complémentaire, a calculé la Mutualité. Les salariés précaires avec des CDD de trop courte durée pour bénéficier de ces contrats collectifs devraient désormais directement recevoir de leur employeur une aide individuelle pour les aider à financer une complémentaire santé. Mais il n'est pas précisé pour l'instant la forme que prendra cette aide : ligne supplémentaire sur le bulletin de salaire ou « *chèque santé* ».

« Critères de prix et de qualité »

Le budget 2016 de la « Sécu » prévoira également des mesures permettant un meilleur accès des plus de 65 ans aux complémentaires santé. Aujourd'hui, en perdant l'aide financière de leur employeur ainsi que les aides fiscales et sociales, les nouveaux retraités voient le coût annuel moyen de leur

complémentaire santé passer de 283 à 998 euros, selon la Mutualité.

La loi Evin de 1989 prévoit aujourd'hui que les salariés qui quittent une entreprise peuvent continuer à bénéficier du contrat collectif de leur entreprise pour un tarif ne dépassant pas 150 % de celui appliqué aux salariés. Ce dispositif devrait être réaménagé. L'augmentation des tarifs devrait à l'avenir être progressive et atteindre les 150 % en trois à cinq ans.

De nouveaux contrats individuels de complémentaire santé spécifique pour les plus de 65 ans devraient enfin faire leur apparition. Labellisés par l'Etat à l'issue d'un appel d'offres, ceux-ci devront répondre à des « *critères de prix et de qualité* » définis par le ministère de la santé. ■

FR. B.

« Dialogue de sourds à gauche » - Le Monde

Dialogue de sourds à gauche

A l'approche des régionales, les socialistes peinent à se faire entendre de leurs alliés

Gauche recherche unité désespérément. A dix semaines du premier tour des élections régionales, le 6 décembre, la gauche se présente devant les Français plus fracturée que jamais. Entre les socialistes au pouvoir et les autres partis de gauche, l'affaire tourne à un dialogue de sourds qui semble de plus en plus inextricable.

D'un côté, le gouvernement et le Parti socialiste enjoignent aux écologistes et communistes de faire l'unité dès le premier tour – notamment dans les régions où le risque d'une victoire du Front national est grand, comme en Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur –, tout en refusant de revoir la politique menée par l'exécutif. « Il faut faire pression pour l'union, mais on ne va pas changer de ligne économique deux ans avant la présidentielle », explique-t-on à l'Élysée.

De l'autre, le reste de la gauche répond que sans changement majeur, pas d'unité possible. « Il faut que le PS mesure les dégâts que cause la politique gouvernementale, il faut qu'il mesure la colère qui traverse nos formations », résume André Chassaigne, président communiste du groupe de la Gauche démocrate et républicaine de l'Assemblée nationale.

Le fossé est désormais béant entre les socialistes et leurs anciens

alliés. Le Parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon a été le premier à rompre avec le PS au lendemain de la présidentielle, suivi par le Parti communiste qui ne devrait partir dans aucune région avec les socialistes aux régionales.

Les écologistes ont désormais rallié le mouvement et s'unissent dans certaines régions avec une ou plusieurs composantes du Front de gauche. Le départ de l'aile droite du parti a radicalisé un peu plus une formation où le PS n'apparaît plus comme le partenaire privilégié. Un changement d'alliance condamnée par l'exécutif. « EELV s'est créé en 2009 comme un parti autonome mais allié au PS. On ne demande pas aux écologistes d'adopter notre politique, mais de garder la cohérence de son autonomie à gauche », explique un proche de François Hollande.

« Un non-sens total »

Devant le blocage entre les appareils partisans, le PS a fait le choix d'en appeler à l'opinion. Le référendum sur l'unité de la gauche aux régionales, annoncé samedi par Jean-Christophe Cambadélis pour le 18 octobre, va dans ce sens. Le patron des socialistes fait le pari que les électeurs de gauche sont plus ouverts à l'union que les directions des partis. Un sondage BVA-LObs publié mercredi 23 septembre semble lui donner raison,

avec 67 % des sympathisants de la gauche favorables à des listes d'union dès le premier tour des régionales.

Pour Eric Coquerel, coordinateur national du Parti de gauche, ce projet de référendum est « un non-sens total » : « C'est fait pour camoufler le fait que la politique du gouvernement rend impossible toute union de la gauche. » Même refus des écologistes : « Monsieur Cambadélis, l'unité ne se construit ni à coups de canon ni à coups de manœuvres », a redit Emmanuelle Cosse, secrétaire nationale d'EELV et tête de liste en Ile-de-France, mercredi, lors du meeting de lancement de sa campagne.

Le gouvernement compte faire des régionales le juge de paix de ces différends politiques et stratégiques. Avec en tête la présidentielle de 2017 lors de laquelle, si rien ne change, les mêmes causes risquent de produire les mêmes effets. L'exécutif dramatise ainsi fortement l'enjeu du scrutin de décembre pour la gauche. « Il n'y a pas de panique ou de sauve-qui-peut, mais un sens de la gravité du moment. Il y a urgence face au Front national et nous en restons à nos petites cuisines ? », s'indigne le premier ministre, Manuel Valls. Si l'Élysée dit « ne pas souhaiter un électrochoc », l'entourage de M. Hollande ajoute néanmoins que « si Marine Le Pen

était élue en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, ce serait un choc considérable pour la région, pour la France et même pour l'Europe ».

L'élection municipale de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), annulée en juin pour irrégularité, a été une illustration du fossé qui sépare désormais le PS du reste de la gauche. Des relations qui se sont détériorées au fil des années entre le maire socialiste, Michel Pajon, et le Front de gauche ont abouti au maintien de la candidate PCF au second tour de l'élection dimanche 21 septembre. Résultat : le maire sortant a perdu en faveur de la droite de seulement 33 voix. « C'est un exemple local qui dénote non pas une stratégie délibérée de la gauche radicale de faire perdre le PS mais une situation poussée à son paroxysme », note Marie-Pierre Vieu, de la direction du PCF.

La question du second tour est aussi posée. Si les écologistes assument une fusion avec les socialistes dans l'entre-deux-tours, ils rappellent ces derniers à leur devoir de réciprocité. « Je n'ai aucune leçon d'unité à recevoir de la part du PS, souligne David Cormand, chargé des élections à EELV. Que ce soit aux régionales de 2010 en Bretagne ou à Grenoble en 2014, le PS a refusé de fusionner au second tour. » ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES
ET BASTIEN BONNEFOUS

Revue de presse: Vendredi 25 septembre 2015

« Pédophilie : les fonctionnaires passés au crible dès 2016 ? » - Le Point

Le Conseil d'État examine un décret autorisant l'Éducation nationale à vérifier les casiers judiciaires des agents publics en contact avec des enfants.

Tous les fonctionnaires en contact avec des enfants seront passés au crible. Le gouvernement veut, en effet, pouvoir vérifier le casier judiciaire de tous les agents publics qui travaillent avec les mineurs, enfants et adolescents. Selon une information de RTL, un décret va être prochainement publié en ce sens pour autoriser des recoupements de fichiers. Jusqu'à présent, les casiers judiciaires ne sont consultés qu'à deux moments : lors de l'embauche et lorsqu'il y a une sanction disciplinaire. En dehors de cela, les infractions ne sont pas notifiées.

À l'Éducation nationale, 900 000 personnes sont concernées. Chaque académie devra fournir le nom de tous ces fonctionnaires à la justice, sans exception. Si le casier n'est pas vierge, les supérieurs hiérarchiques de l'agent en question sont d'abord alertés via une messagerie en ligne sécurisée, puis le détail de ce qui y figure leur est transmis. En ligne de mire, tous les auteurs d'infractions graves : pédopornographie, viols, attouchements, violences. Mais également les personnes condamnées pour "apologie du terrorisme". "L'idée n'est pas de jeter l'opprobre sur tout le personnel, confie le ministère de l'Éducation nationale, mais de trouver les moutons noirs." La sanction devrait être immédiate, avec la suspension provisoire, voire la révocation.

Affaires de pédophilie à l'école

Ce décret intervient après plusieurs affaires de pédophilie survenues lors de l'année scolaire écoulée, dont celle de Villefontaine, près de Lyon, où un instituteur a été mis en examen pour le viol de 11 enfants et est soupçonné de plusieurs dizaines d'agressions. L'homme a été condamné en 2008 à de la prison avec sursis pour avoir téléchargé des images pornographiques, mais cette condamnation n'avait jamais été communiquée à l'Éducation nationale, qui a donc continué de l'employer.

Fin août, Najat Vallaud-Belkacem avait prévenu lors de sa conférence de rentrée : "Nous allons revenir très vite devant le Parlement avec Christiane Taubira (...) pour garantir la transmission automatique des informations entre justice et Éducation nationale lorsqu'un agent de l'Éducation nationale a été condamné pour des faits de prédation auprès d'enfants." La ministre avait ajouté : "Nous avons commencé à revoir progressivement nos méthodes de signalement pour qu'aucune information liée à des agressions par des agents de l'Éducation nationale sur des enfants ne nous échappe."

"On ne badine pas avec la protection de l'enfance"

"On est très attentifs à ce que l'on ne badine pas avec la protection de l'enfance, réagit jeudi matin Sébastien Sühr, secrétaire général du syndicat enseignant Snuipp-FSU au sujet de l'information RTL. C'est extrêmement important et, en même temps, ça ne peut pas être le grand déballage de la vie privée. (...) Ça ne me choque pas si ça tilte sur des infractions et des condamnations avérées et qui concernent les violences envers des enfants, et des violences sexuelles. Mais pas au-delà, si je puis

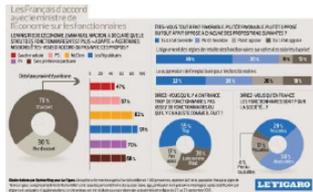
Revue de presse: Vendredi 25 septembre 2015

dire. C'est en cela qu'il faut que le texte soit effectivement très cadré et c'est en cela que le Conseil d'État doit le regarder avec beaucoup d'attention, beaucoup de vigilance."

« Emmanuel Macron conforté par l'Opinion » - Le Figaro

Emmanuel Macron conforté par l'opinion

Selon notre sondage OpinionWay, une large majorité des Français approuvent le le ministre sur ur le le statut s des fonctionnaires. .



LA GAUCHE se serait bien passée de la polémique. Mais Emmanuel Macron, lui, a de quoi être content : il peut compter sur le soutien de l'opinion publique. Selon un sondage OpinionWay pour *Le Figaro*, 70 % des Français se disent d'accord avec les propos du ministre de l'Économie sur le statut des fonctionnaires, tandis que seulement 30 % y sont opposés. Dans le détail, 36 % des personnes interrogées se disent même « tout à fait d'accord », contre 12 % « pas d'accord du tout » avec le patron de Bercy. Interrogé vendredi lors d'un débat public du think-tank « En temps réel », Emmanuel Macron avait estimé en off que le statut des fonctionnaires n'était « plus adapté au monde tel qu'il va » et « plus justifiable compte tenu de ses missions ».

Même si le ministre de l'Économie a évoqué une remise en cause de façon partielle, sa sortie a contraint l'exécutif à prendre ses distances. Un recadrage en règle qui s'avère pourtant en décalage avec l'avis des électeurs socialistes : 57 % des sympathisants du PS défendent le ministre sur la question. Les sympathisants de la gauche radicale ne se montrent pas très critiques puisque 47 % d'entre eux sont d'accord avec Macron. « Cela renforce le sentiment qu'il y a eu une

levée de boucliers sur des propos qui ne choquent pourtant pas l'opinion publique », analyse Bruno Jeanbart. Le directeur général adjoint d'OpinionWay souligne le « décalage entre la manière dont le monde politique perçoit les choses et la manière dont l'opinion les ressent ». Même si, note-t-il, le PS craint sans doute de « braquer » les fonctionnaires, un électorat traditionnellement acquis à la gauche. Plus de 60 % des salariés du public sont d'ailleurs en désaccord avec Macron, contre 21 % des salariés du privé.

Le ministre de l'Économie avait aussi exprimé ses réserves sur l'emploi à vie des fonctionnaires. Une position soutenue là encore par une majorité de Français : 62 % des personnes interrogées sont favorables à la suppression de l'emploi à vie pour les fonctionnaires, même si cela reste un « sujet de clivage important entre la droite et la gauche », précise Bruno Jeanbart.



Emmanuel Macron, en juillet à l'Assemblée nationale. Photo : FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

Personnalité clivante

Signe que les Français sont « prêts à soutenir des réformes plus radicales que par le passé », près de 80 % d'entre eux défendent l'alignement

des règles de retraite des fonctionnaires sur celles des salariés du privé. Un sujet qui fait consensus à droite comme à gauche : 66 % des sympathisants du PS approuvent cette mesure, et même 59 % issus de la gauche radicale.

L'électorat de gauche rejette en revanche en grande majorité l'idée selon laquelle « il y a trop de fonctionnaires » en France, contrairement aux sympathisants des Républicains, MoDem et FN. Si 55 % des Français pensent qu'il y en a « trop », 79 % jugent pourtant que les fonctionnaires sont « utiles ». À noter : 63 % des sympathisants FN les jugent « utiles », bien moins que ceux soutenant LR (75%) ou le MoDem (88%). « Les dirigeants du FN sont parfois en décalage avec leur propre électorat sur les sujets économiques », note Bruno Jeanbart. Si le sondage permet à Emmanuel Macron de sortir conforté de la polémique, le directeur général adjoint d'OpinionWay rappelle néanmoins que le patron de Bercy reste une personnalité clivante. D'après le dernier baromètre de l'institut, sa cote de popularité atteint 54 % auprès des électeurs de François Hollande en 2012 et 50 % chez ceux de Nicolas Sarkozy, contre 25 % pour les électeurs de Jean-Luc Mélenchon et 22 % pour ceux de Marine Le Pen. « Lors des débats sur la loi Macron au printemps, il a gagné en termes de notoriété et d'image positive », note Bruno Jeanbart. Emmanuel Macron donne le sentiment de renouvellement et de fraîcheur. Il est plutôt en phase avec

l'opinion et peut essayer de jouer l'opinion contre les partis ». Pour le

moment, c'est plutôt réussi. Jusqu'à quand? ■

par Julien Chabrouet E@JulienChabrouet

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ Je rappelle simplement que, dans un gouvernement, toutes les expressions comptent et elles doivent être maîtrisées à l'aune de l'intérêt, de la ligne et des choix collectifs qui sont faits. Ça doit rester la règle » STÉPHANE LE FOLL
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

MATCH DE PREMIERS MINISTRES SUR FRANCE 2

La dernière fois qu'il a été invité à « Des paroles et des actes », en février 2014, Manuel Valls était encore ministre de l'Intérieur. « *Le pire ministre de l'Intérieur depuis dix ans* », selon les éléments de langage de l'UMP de l'époque. Jeudi soir, c'est le premier ministre Manuel Valls qui est l'hôte de France 2. Entre-temps, sa cote de popularité, tant redoutée à droite, a nettement fléchi. À deux mois et demi des régionales, le chef du gouvernement a la redoutable mission de défendre à la fois son ministre Emmanuel Macron, sous le feu des critiques de Martine Aubry, tout en plaidant pour un rassemblement de la gauche. Face à lui, l'un de ses prédécesseurs à Matignon, François Fillon. Le candidat à la primaire de la droite, omniprésent en cette rentrée politique, prépare depuis plusieurs jours sa participation à l'émission. Un match décisif pour le prétendant à l'investiture présidentielle, distancé dans les sondages par Alain Juppé et Nicolas Sarkozy.

« Impôts locaux : les villes qui augmentent le plus » - Le Point

Impôts locaux : les villes qui augmentent le plus

La facture est salée en ce mois de septembre. Plus d'un quart des grandes villes ont augmenté les taux de leurs impôts locaux (taxes foncières sur le bâti et le non-bâti et taxe d'habitation), selon l'étude réalisée par le *Journal du Net*. Sur les 117 communes de plus de 50 000 habitants, 31 ont relevé leurs taux communaux contre 10 en 2014; 8 les ont diminués (Brest, Caen, Charleville-Mézières, La Seyne-sur-Mer, Laval,

SUR LES 117 COMMUNES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS, 31 ONT RELEVÉ LEURS TAUX, 8 LES ONT DIMINUÉS ET 78 LES ONT MAINTENUS INCHANGÉS.

Nice, Pau et Tourcoing) et 78 les ont maintenus inchangés. Ce qui ne veut pas dire pour les habitants de ces communes que les impôts n'augmenteront pas, car aux impôts communaux s'ajoutent ceux des départements et le relèvement de 0,9 % de la base imposable voté par le Parlement. Lille est la ville

où la taxe foncière augmente le plus avec une progression de 5,50 points, et Toulouse, s'agissant de la taxe d'habitation (+ 2,38 points). Mais c'est surtout sur le non-bâti que les élus se sont lâchés avec par exemple une hausse de la taxe foncière de 9,30 % à Toulouse et de 4,33 % à Bordeaux (*voir tableau*) ■ PAGE RÉALISÉE PAR LAURENCE ALLARD

Villes de plus de 50 000 habitants	Hausse des impôts locaux, en 2015 et en points		
	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Toulouse	+ 2,38	+ 2,65	+ 9,30
Chambéry	+ 1,57	+ 2,18	+ 3,71
Bordeaux	+ 1,15	+ 1,41	+ 4,33
Levallois-Perret	+ 1,80	+ 1,37	+ 3,26
Lille	+ 0	+ 5,50	+ 0
Hyères	+ 0,74	+ 0,98	+ 3,46
Mulhouse	+ 0,62	+ 0,79	+ 3,19
Marseille	+ 1,33	+ 1,12	+ 1,16
Strasbourg	+ 0,72	+ 0,64	+ 2,06
Maisons-Alfort	+ 1,25	+ 0,78	+ 1,26
Tours	+ 0,90	+ 0,91	+ 1,45
Lyon	+ 0,85	+ 1,06	+ 0,77
Saint-Maur-des-Fossés	+ 0,84	+ 0,52	+ 1,28
Créteil	+ 0,53	+ 0,64	+ 1,18
Vincennes	+ 0,44	+ 0,37	+ 1,40
Noisy-le-Grand	+ 0,28	+ 0,81	+ 1,05
Pantin	+ 0	+ 2,13	+ 0
Nanterre	+ 0,33	+ 0,54	+ 0,99
Rueil-Malmaison	+ 0,52	+ 0,59	+ 0,76
Fontenay-sous-Bois	+ 0,67	+ 0,49	+ 0,68

Source : Journal du Net.

« François Baroin : c'est long de faire un président » - Le Point



ELODIE GREGOIRE POUR LE POINT

Patience. Le plus fidèle des chiraquiens cache son jeu. Quand d'autres galopent vers la primaire, lui choisit la lenteur... Mais a-t-il assez d'audace ?

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL BERRETTA ET MICHEL RICHARD

Le Point: Vous avez pris la tête de la croisade des maires contre la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales alors que, dans le même temps, vous appartenez à une formation politique, Les Républicains, dont les leaders, de Fillon à Sarkozy en passant par Juppé, jurent que, s'ils reviennent au pouvoir, ils baisseront les dépenses publiques de 110 à 150 milliards d'euros. N'est-ce pas là une contradiction ?

François Baroin: La très forte mobilisation de cette journée inédite de samedi adresse un message très clair à l'Etat, bien sûr, mais aussi à tous les responsables politiques. Il faut revoir le volume et le calendrier d'un effort qui n'est pas soutenable, à moins de mettre en péril l'importance du lien social dans chaque commune de France. Je ne partage pas ces chiffres annoncés et lancés dans le débat, au risque d'apparaître « plus rigoureux et plus austère que moi tu meurs ». Objectivement, ça n'a pas de sens à dix-huit mois d'un grand moment de respiration démocratique puisqu'on ne sait pas quelle sera la croissance, quelles seront les recettes, et donc les marges de manœuvre dont le pays disposera. Bien sûr, il faut réduire les déficits et la dette, et vous ne trouverez pas un maire de France, de gauche, de

droite et du centre, qui ne souhaite pas y apporter sa contribution. Je suis d'autant plus à l'aise sur le sujet que j'ai été le premier ministre du Budget qui a gelé les dotations aux collectivités locales. Seulement, il y a une immense différence entre des mesures difficiles, exigeantes mais équilibrées et une saignée sans précédent, sans préparation, que tous les maires de France ont découverte après les élections municipales, c'est-à-dire après leur campagne et les engagements qu'ils ont pris devant leurs électeurs. Le gouvernement projette une suppression de l'ordre de 30 % de leurs moyens sur trois ans. Cette mobilisation est un cri d'alarme: c'est trop et trop vite!

Avez-vous vraiment le choix face une décision sur laquelle le gouvernement ne veut manifestement pas revenir ?

Le gouvernement doit ouvrir les yeux: cette décision brutale aboutit à trois réalités funestes. D'abord, une augmentation de la fiscalité locale, car déjà 30 % des maires n'ont pas eu d'autre choix que d'augmenter les impôts, contrairement à leurs promesses. Un maire - c'est la loi - n'a pas le droit de présenter un budget en déséquilibre. Ensuite, les citoyens vont constater une altération en profondeur des services publics de proximité, avec notamment l'aménagement des rythmes scolaires, qui, dans certaines villes, devient payant pour les parents. Enfin, peut-être le plus important, les maires sont contraints de ■■■

Le Point 2246 | 24 septembre 2015 | 35

FRANCE

■■■ réduire leurs investissements de 30 % d'ici à 2017. Dramatique pour le secteur du bâtiment, ce qui aura, à terme, pour conséquence une perte d'au moins 0,6 à 0,7 point de croissance.

Manuel Valls a promis d'affecter 1 milliard d'euros au soutien à l'investissement public, et notamment aux maires bâtisseurs...

Qu'est-ce que 1 milliard d'euros au regard des 28 milliards d'euros cumulés de coupes que l'Etat nous impose par ailleurs ?

Tout cela serait moins suspect si l'on ne constatait pas que, dans le même temps, la fonction publique territoriale continue de croître. Est-on bien raisonnables dans la gestion des personnels ?

Pour être passé à Bercy et avoir traité de ce sujet, il y a beaucoup d'idées reçues. Une très large partie des recrutements des fonctionnaires territoriaux est liée aux transferts des compétences de l'Etat vers les collectivités locales. Les maires en responsabilité n'ont pas attendu la crise et ces problèmes de déficit pour réaliser des économies.

Et pourtant, François Bayrou, le maire de Pau, considère, lui, que la baisse des dotations n'est pas une si mauvaise chose, il n'augmente pas les impôts locaux à Pau. Voilà quelqu'un qui gâche un peu votre démonstration...

Je crois que la ville de Pau a participé solidement au mouvement [NDLR: malgré ses dires, François Bayrou a, en effet, organisé dans sa ville une manifestation « par solidarité » avec les maires de France]. Il faut mesurer qu'il y a une très grande disparité des situations qui explique les choix de chacun.

Avez-vous augmenté les impôts dans votre ville ?

Je n'ai pas augmenté les impôts depuis dix-sept ans. Je souhaite de



tout cœur ne pas être contraint de le faire.

C'est aussi pour cette raison que vous ne souhaitez pas l'accueil des migrants ?

Sur la base du volontariat, les communes qui le veulent et qui le peuvent accueilleront des réfugiés, comme l'a fait la ville de Troyes par le passé, vis-à-vis des Kosovars. C'est notre devoir. Mais il faut bien avoir conscience que notre capacité d'accueil est déjà à saturation... Il faut donc se mettre dans l'urgence en situation de déplacer d'autres populations fragiles vers des structures qui n'existent pas encore. La question migratoire est, de mon point de vue, le plus grand défi à relever pour l'Europe depuis la guerre. Il s'agit d'une crise bien supérieure à la crise financière de 2008, bien plus difficile et bien plus exigeante.

Nicolas Sarkozy a proposé la mise en place d'un statut de réfugiés de guerre valable le temps des conflits. C'est une idée pertinente ?

C'est une idée importante et légitime. Le débat doit aussi tenir compte de l'état d'esprit des populations, en France comme dans les

Engagé. Le maire de Troyes dans son bureau lors de la journée de mobilisation des édiles organisée à son initiative contre la baisse des crédits de l'Etat.

autres pays. Rien ne doit remettre en question le devoir d'humanité et d'accueil de gens qui fuient la guerre. Personne de responsable n'est aujourd'hui en mesure de dire au sein de ces flux migratoires considérables qui est vraiment un demandeur d'asile légitime, qui contourne les règles, et je ne parle même pas de la menace d'infiltration par Daech.

Des « hot spots » dans les pays de transit, de l'autre côté de la Méditerranée, est-ce une idée réaliste ou un vœu pieux ?

Cela éviterait à ces personnes de prendre le risque de perdre la vie durant la traversée, sous le joug de passeurs mafieux, qui se font une fortune sur la misère et le drame du monde.

Mais quels pays s'y prêteront ?

Il faut une coordination diplomatique. La France peut parfaitement porter ce débat.

Autant dire que ce n'est pas demain la veille...

Ne sous-estimons pas les efforts qui sont faits, ni la difficulté. Il y a quand même une accélération dans l'action des acteurs européens et des Etats.

Vis-à-vis de ces migrants, quel est l'objectif ? Une assimilation, une intégration ? Ce débat couve entre Sarkozy d'un côté, Juppé et Fillon de l'autre...

Plutôt que ces mots, « assimilation » et « intégration », je préfère parler d'« acceptation » des valeurs de la République – liberté, égalité, fraternité et laïcité. C'est cela qu'on attend de quelqu'un qui vient faire sa vie en France et qui acquiert la nationalité française. Ce n'est pas pour autant un effacement de la culture d'origine. Ce débat est vieux comme la construction de la France depuis la Révolution française, où, à l'époque, s'était posée la question du respect des traditions folkloriques ou du fait régional. Par ailleurs, l'ancien ministre de l'Outre-Mer que je suis s'interroge sur la notion d'« assimilation » parce qu'elle est vécue par une partie des ultramarins comme une forme de rappel d'une vieille blessure. Mais, au final, quel que ■■■

ELCOLE GRECQUE POUR LE POINT

« La question migratoire est, de mon point de vue, le plus grand défi à relever pour l'Europe depuis la guerre. »

36 | 24 septembre 2015 | Le Point 2246

FRANCE

■ ■ ■ soit le choix des militants qui engagera toute notre famille politique, c'est bien le partage et la ferveur autour des valeurs républicaines qui construiront notre position sur cette question.

Donc, ce serait un faux débat entre Sarkozy et Juppé/Fillon pour amuser l'opinion ou la déprimer?

Non, c'est un débat utile qui permet de rappeler que notre projet de société n'est pas celui d'une société à l'américaine.

La définition de la laïcité vous paraît-elle claire en France?

Je crois qu'on se complique

beaucoup la tâche sur ces questions de laïcité. Quand je dis « on », je pense à des gens mal intentionnés qui veulent utiliser la religion comme un bélier pour faire s'effondrer un pilier de la République. Il faut se méfier d'une confusion savamment entretenue politiquement par des tentatives de récupération à l'encontre du principe de laïcité. Tout a été réglé par nos aînés dans la loi de 1905. Ce n'est pas parce qu'une religion partagée par plus de 5 millions de personnes sur le territoire est aujourd'hui plus importante qu'en 1905 qu'on n'a pas le cadre global,

juridique et traditionnel pour vivre ensemble. Les maires de France ont d'ailleurs produit avant l'été des réflexions que je crois assez utiles, et qui vont de la cantine aux salles de sport.

Est-ce que vous comprenez que les musulmans puissent se dire qu'on ne s'en prend qu'à eux, qu'on leur cherche des poux sous le moindre voile?

Il ne faut pas non plus être naïf. Certains fondamentalistes ont depuis longtemps pour projet d'utiliser la religion pour affaiblir la République. Je pense aux tentatives de 1989 d'introduire le voile ■ ■ ■

Fonctionnaires : la bombe Macron

La France va donc rester le dernier paradis des fonctionnaires. Il aura suffi qu'Emmanuel Macron effleure l'idée d'une réforme de leur statut pour que toute la gauche s'étrangle et que les 5,4 millions de fonctionnaires du pays (contractuels compris) défilent. Ils auraient pu prendre deux minutes pour regarder autour d'eux. La Suède, pas connue pour chasser le fonctionnaire comme l'élan : leur emploi à vie a été supprimé en 1993 et remplacé par un contrat d'emploi permanent similaire à celui du privé. Le Danemark a limité, en 2001, le statut aux hauts fonctionnaires, juges, policiers, militaires, etc. Même état d'esprit en Suisse, en Irlande ou

ailleurs. En France, à part le non-remplacement des départs en retraite, on ne touche à rien. La Cour des comptes a fait les additions en juillet : si la masse salariale évolue à peu près comme dans le privé (+ 2,4 % chaque année), les effectifs croissent deux fois plus vite (+ 0,6 % par an). Et, surtout, le statut bloque tout. Un maire veut instaurer une prime pour récompenser les plus impliqués de ses agents ? N'y pensez pas, le statut l'interdit. « Il faut sortir de cette uniformité, observe Agnès Verdier-Molinié, directrice générale de l'Ifrap. Seul un référendum pourra débloquer la situation. » On devine le vote de Macron... ■ MICHEL REVOL

1 951 400 agents territoriaux en 2013

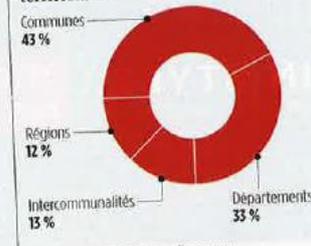
Hausse du nombre d'agents territoriaux par rapport à 2012, contrats aidés inclus



Ces chiffres intègrent les contrats aidés, notamment les contrats d'avenir créés par les socialistes, en hausse de 44 % dans la fonction publique territoriale

217,8 milliards d'euros de dépenses en 2013

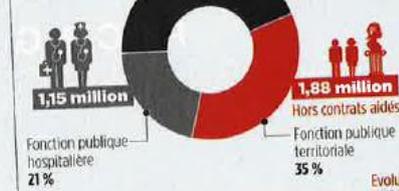
Dépenses des collectivités territoriales



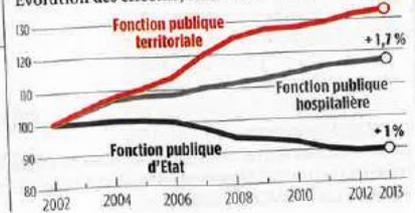
La Cour des comptes souligne que les intercommunalités n'ont pas permis les économies espérées avec les communes.

5 420 000 salariés de la fonction publique en 2013

Répartition des effectifs, hors contrats aidés



Evolution des effectifs, base 100 en 2000



- 11,1 milliards d'euros
C'est la baisse de la dotation de fonctionnement entre 2015 et 2017.

- 117 heures
C'est la différence du temps de travail annuel entre un agent territorial (1 567 h) et un salarié du secteur privé (1 684 h).

207 €
C'est la somme moyenne que les communes ont dépensée en 2013 pour un élève, afin de respecter les nouveaux rythmes scolaires.

FRANCE

■ ■ ■ à l'école et je me félicite que la République ait protégé les jeunes consciences en formation en interdisant le voile dans le sanctuaire de l'écolerépublicain. Le tort qu'on a peut-être eu, c'était de croire que ce principe de laïcité était acquis pour l'éternité. Nous n'avons peut-être pas voulu voir, à la fin des années 80, ce qui était en train de se dérouler sous nos yeux. On doit être conscient aujourd'hui que c'est un combat collectif qui transcende les clivages politiques.

Vous seriez favorable à la création d'un parti musulman, comme il y a eu un courant chrétien-démocrate ?

Porter un projet d'une telle nature n'est pas un projet de gouvernement. Or le gaulliste que je suis considère qu'un parti politique doit porter un projet de gouvernement.

Pourquoi avoir refusé de vous porter candidat à la présidence de l'UMP lors des dernières élections, alors que Juppé, Fillon et Sarkozy vous demandaient d'y aller ? Vous aviez la position idéale du « sage », mais non, vous vous êtes dérobé...

J'ai considéré que j'étais plus utile à la tête des maires de France qu'à la tête du parti. Pourquoi ? Parce qu'il y avait par ailleurs quelques apostilles dans la proposition qui a été formulée par certains. Il fallait que, dès le départ, je renonce à la primaire... Or je ne crois pas qu'on puisse incarner le pouvoir sans incarner une perspective, surtout dans la formation politique qui est la mienne, où la culture du chef domine. Ni François Fillon ni Alain Juppé n'ont fait le choix de se présenter à la présidence du parti, ils ont souhaité se consacrer à la préparation de la primaire. Nicolas Sarkozy a pris une autre décision. Et il a su, depuis un an, rassembler avec courage et sens des responsabilités une famille qui jusqu'alors était plus que divisée — elle était éclatée.

Vous n'étiez pas obligé d'obéir. Le pouvoir, ça se conquiert. N'avez-vous pas raté ici l'occasion d'affirmer votre propre ambition ?

La route est longue, même si je

« Je ne veux pas parler de la primaire, car je pense que ce n'est pas l'intérêt du pays d'avoir une campagne présidentielle de dix-huit mois. »



Expérience. Le maire de Troyes dans son bureau du Sénat: « Je prends "notable honorable" comme un compliment très élevé. »

vieillis. Mais enfin, il y a encore une histoire à écrire, un chemin à trouver. Celui que j'essaie de tracer à la tête des maires de France me paraît tout aussi utile que d'organiser la primaire de la droite et du centre.

Dans votre génération, Bruno Le Maire se montre moins patient que vous... Est-ce bien prudent de le laisser prendre un peu d'avance ?

Chacun définit sa trajectoire et son histoire comme il l'entend. Moi, cela fait plus de vingt ans que je fais de la politique. Et je sais pourquoi. Je ne me suis pas réveillé un matin, à 5 ans, en me disant: « Tiens, je veux être président de la République. » Je crois qu'il y a une très grande différence entre affirmer une ambition et répondre à des circonstances en ayant ce que Pompidou appelait très joliment un « destin national ».

Et dans votre tête, vous avez envie de quoi ? Il y a un mystère Baroin. Vous donnez l'impression de vous carapater. Vous n'êtes jamais au-devant de la scène. Vous faites des réponses d'une prudence de Sioux. Qu'est-ce que cela cache ? Etes-vous un notable honorable et actif de la République ou bien avez-vous une espèce de stratégie, de course de lenteur, et puis, au dernier moment, la tortue gagnera ?

Vous pouvez rappeler les « Fables » de La Fontaine, vous pouvez aussi rappeler la relation de chacun à la politique. J'ai probablement une approche du temps différente de celle de la plupart de mes contemporains. Tout simplement parce que je n'ai pas la même histoire. **Ah, mais ce que vous faites est très honorable... Que voulez-vous dans le fond ?**

J'ai pris « notable honorable » comme un compliment très élevé [Sourire]... J'ai commencé la politique très jeune et j'ai acquis une solide expérience malgré mon côté « notable de province » installé au Sénat, selon une caricature aimable. Je prends énormément de plaisir avec un engagement et une intensité intacts par rapport à l'idée que je me faisais de la politique avant d'y entrer. Ensuite, je déteste me précipiter. Je hais la réflexion fugace et impulsive, c'est la raison pour laquelle je ne communique que lorsque j'estime avoir des choses utiles à dire et importantes pour les causes que je suis amené à défendre. C'est très long de faire un président de la République. Et l'annonce d'une candidature à telle ou telle compétition ne fait pas de vous un président de la République. Ça donne un peu de lumière, peut-être, mais ce n'est pas la lumière qui importe, c'est la clarté du chemin.

Donc, vous n'excluez rien...

Je ne m'aventurerai pas sur ce terrain-là tant que j'estimerai que ma mission à la tête des maires de France n'est pas accomplie. Et je ne veux pas parler de cette question de la primaire parce que je pense que ce n'est pas l'intérêt du pays d'avoir une campagne présidentielle de dix-huit mois. On en a beaucoup souffert la dernière fois. Et nous étions aux affaires. Aujourd'hui, le seul calendrier qui importe, c'est celui des régionales. Le moment venu, j'apporterai ma contribution ■

« Brèves » - Les Echos

EN FRANCE

DEMANDEURS D'ASILE LA FRANCE N'ACCUEILLERA « PAS PLUS DE 30.000 » RÉFUGIÉS

La France n'augmentera pas le nombre de migrants qu'elle accueille. « 30.000 » demandeurs d'asile dans le cadre du plan européen sur deux ans, « ce ne sera pas plus », a assuré Manuel Valls jeudi soir sur France 2. « Nous ne pourrions pas accueillir en Europe tous ceux qui fuient la dictature », a-t-il dit, jugeant que l'immigration, qui « a toujours été une chance », « doit être maîtrisée, organisée ».

DÉFAUT DE PERMIS TAUBIRA RECULE SUR LES SANCTIONS



Alain Joux/AFIP

La garde des Sceaux a annoncé jeudi le retrait du projet d'allègement des sanctions pour défaut de permis de conduire, après le tollé suscité durant l'été. En juillet, Christiane Taubira avait présenté un texte prévoyant qu'un automobiliste pris sans permis ne s'acquitte plus que d'une amende de 500 euros (ou 400 euros sur-le-champ et 750 euros avec majoration) alors que la loi prévoit un an de prison et 15.000 euros d'amende.

PARIS 20 MINUTES DE PERDUES EN VOITURE AVEC LA FIN DE LA VOIE EXPRESS RIVE DROITE

La fermeture à la circulation de la voie express rive droite, à Paris, pourrait faire perdre jusqu'à vingt minutes aux automobilistes, selon une étude de la direction de la voirie et des déplacements de la Mairie de Paris. Anne Hidalgo a annoncé en mai son intention de bannir d'une partie des berges les automobilistes à partir de l'été 2016.

À L'ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS LE PAPE FRANÇOIS DEVANT LES ÉLUS DU CONGRÈS

Au lendemain de sa rencontre avec Barack Obama, le pape François a appelé jeudi au Congrès les élus américains, qui l'ont ovationné, à assumer leurs responsabilités mondiales, en maîtrisant les maux du réchauffement climatique, du rejet des immigrants et des ventes d'armes. Plus de 500 représentants et sénateurs s'étaient pressés dans l'hémicycle de la Chambre des représentants.

COLOMBIE VERS UNE PAIX DÉFINITIVE ENTRE GOUVERNEMENT ET FARC

Le gouvernement colombien et la guérilla des FARC ont franchi une étape décisive vers la paix, qu'ils se sont engagés à signer d'ici à six mois, en annonçant un accord sur le sort judiciaire des combattants, point crucial des pourparlers. « C'est un pas énorme », a déclaré mercredi le président colombien, Juan Manuel Santos, après sa rencontre avec le numéro un de la rébellion Timoleón Jiménez.

UKRAINE LE CHEF DE L'OTAN DÉNONCE UNE PRÉSENCE RUSSE



Gemya Savilov/AFIP

Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg (photo), a déploré jeudi que la Russie continue de maintenir « une forte présence » dans l'est de l'Ukraine et jugé que l'Union européenne devait prolonger ses sanctions tant que Moscou ne changerait pas d'attitude. L'implication de la Russie est telle qu'il « est très difficile de faire la distinction entre les séparatistes et les Russes », selon lui.

Taxe foncière : 1.730 foyers victimes de l'explosion de la fiscalité sur le non-bâti

BUDGET — Près de 1.730 foyers fiscaux sont concernés par l'envolée de fiscalité sur le foncier non bâti, selon des chiffres diffusés jeudi par Bercy, face à la polémique montante. Il s'agit de propriétaires de terrains non bâtis constructibles situés dans des zones tendues, notamment la région parisienne et les grandes agglomérations. Certains ménages ont vu leur taxe foncière multipliée par dix, et parfois même dépasser leurs revenus. En cause : une mesure visant à lutter contre la pénurie de logements en poussant les propriétaires à céder leur terrain constructible par une fiscalité dissuasive.

Ouverture et curiosités

« Paris et huit autres métropoles lancent un appel des villes à l'économie circulaire » - Première Heure

Paris et 8 autres métropoles lancent un Appel des Villes à l'Économie circulaire

Paris, Bruxelles, Copenhague, Dakar, Lisbonne, Londres, Milan, Montréal et Séoul sont les premières villes impliquées dans cet Appel ; elles espèrent être rejointes par d'autres métropoles dans leur volonté d'agir. Selon l'ONU, 70% des habitants de la planète seront citadins en 2050. De fait, la responsabilité des Villes est de s'engager résolument dans la lutte contre le dérèglement climatique et la raréfaction des ressources. « L'économie circulaire constitue une réponse aux problématiques environnementales et économiques. Elle est aussi un levier important pour permettre aux pays en développement d'atteindre un niveau de vie suffisant au rythme où nous consommons la planète. A la veille de la COP21, nous devons ensemble porter ce message », souligne Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris, en charge de l'Économie sociale et solidaire, de l'Économie circulaire et de l'Innovation sociale. Les Villes qui soutiennent cet Appel s'engagent à :- Poursuivre leurs efforts pour réduire l'impact de leurs modèles de développement sur l'environnement, le climat et la santé ; - Déployer des politiques ambitieuses et concrètes d'économie circulaire, en s'engageant résolument dans l'atteinte d'objectifs tels que : les trajectoires zéro déchet, la valorisation des déchets et notamment des biodéchets, la lutte contre tous les gaspillages et particulièrement le gaspillage alimentaire, les achats publics responsables intégrant l'analyse des cycles de vie des produits, l'économie du réemploi et de la réparation ; - Sensibiliser leurs citoyens, et leur rendre compte régulièrement, ainsi qu'à la communauté internationale, des mesures mises en œuvre pour l'amélioration de leurs métabolismes urbains ; - Renforcer leur coopération et le partage d'expériences avec les Villes du monde entier, dans le cadre de stratégies de long terme et en s'appuyant sur la coopération académique ; - Porter cette réponse concrète que constitue l'économie circulaire à la lutte contre le dérèglement climatique à la COP21 à Paris.

« Le diplôme moins protecteur qu'auparavant » - Le Monde

Le diplôme moins protecteur qu'auparavant

Poursuivre des études supérieures ne garantit pas une entrée sans encombre sur le marché du travail

Faire des études, et après ? Une étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) publiée jeudi 24 septembre rappelle que poursuivre des études supérieures ne garantit pas une entrée sans encombre sur le marché du travail. C'est même de moins en moins le cas. Ce rappel sonne comme un coup de semonce, alors que l'Etat vient de fixer de nouveaux objectifs éducatifs : le 17 septembre, le président de la République a souhaité que 60 % d'une classe d'âge soit diplômée du supérieur (contre 44 % aujourd'hui) d'ici à 2025.

La veille, son secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, Thierry Mandon, se réjouissait de voir la France basculer plus vite que prévu dans la « société de la connaissance » en accueillant cette année 65 000 étudiants de plus à l'université.

Mais après ? En 2013, le Céreq a interrogé un échantillon des 369 000 jeunes sortis en 2010, avec ou sans diplôme, de l'enseignement supérieur. Entrés sur le marché du travail deux ans après le déclenchement de la crise économique de 2008, les diplômés du supérieur accusent trois ans plus tard un taux de chômage de 13 %. C'est 4 points de plus qu'en 2007 pour ceux qui étaient sortis en 2004.

En outre, comme dans l'enseignement scolaire, les origines sociales pèsent lourd sur les études. Plus on monte dans le cursus, plus les enfants de cadres sont nom-

breux. Ils sont 26 % parmi les diplômés de brevet de technicien supérieur (BTS, bac + 2), 51 % en master (bac + 5) et jusqu'à 67 % en doctorat (bac + 8). Et l'alternance, qui s'est beaucoup développée dans le supérieur, n'échappe pas à la règle. Jusqu'à bac + 4, il y a plus d'enfants de cadres parmi les alternants qu'à bac + 5, où les familles favorisées sont par ailleurs surreprésentées.

« Surdiplomation artificielle »

L'étude montre également qu'un jeune sur quatre n'a obtenu aucun diplôme. Les plans gouvernementaux adoptés par la droite puis par la gauche pour améliorer la réussite en licence n'y font rien. En revanche, l'impulsion gouvernementale à la poursuite d'études donne, elle, des résultats. En 2010, près d'un tiers des étudiants obtient un diplôme de niveau bac + 5

ou plus. Ils n'étaient qu'un quart quelques années plus tôt.

Pour les détracteurs de cette politique, c'est pure folie. Dans une note parue en juillet, la Fondation pour l'innovation politique (Fondapoli), un cercle de réflexion libéral, dénonce « une surdiplomation artificielle ». « Le nombre de bac + 5 délivrés est deux à trois fois supérieur à ce que le marché du travail est en mesure d'absorber », écrit l'auteur, Julien Gonzalez. Les conséquences sont préoccupantes : frustration des jeunes diplômés et de leur famille, dévalorisation des diplômes, renchérissement du coût de l'enseignement supérieur, emplois moins qualifiés non pourvus... » Les mises en garde de la sociologue Marie Duru-Bellat dans son livre *L'inflation scolaire* (Seuil, 2006), sont également connues.

Et pourtant, le diplôme demeure très protecteur. Si les diplômés de l'enseignement supérieur connaissent un taux de chômage de 13 % trois ans après, il est de 26 % pour ceux qui n'ont pas dépassé le secondaire, et de 50 %

« Le nombre de bac + 5 est deux à trois fois supérieur à ce que le marché du travail est en mesure d'absorber »

JULIEN GONZALEZ
Fondation pour l'innovation politique

meure très protecteur. Si les diplômés de l'enseignement supérieur connaissent un taux de chômage de 13 % trois ans après, il est de 26 % pour ceux qui n'ont pas dépassé le secondaire, et de 50 %

pour ceux qui sont sortis du système éducatif sans diplôme.

Par ailleurs, il existe de grandes différences au sein même du supérieur. La seule licence protège mal du chômage. Le master beaucoup mieux. A ce niveau, le taux de chômage tombe à 10 % et même à 4 % pour les écoles d'ingénieurs. Quant aux docteurs, seuls 6 % sont sans emploi.

Les auteurs de l'étude du Céreq, Julien Calmand, Boris Ménard et Virginie Mora, n'ocultent pas la question de l'utilité de la hausse du niveau de diplôme. « Entre les générations 2004 et 2010, la création d'emplois de cadres a été très forte », indique Boris Ménard. Il y a donc un potentiel, même si la capacité du marché de l'emploi à absorber ces diplômés est plus lente que l'élevation du niveau d'études. »

Bertrand Martinot n'est pas inquiet. Economiste spécialiste de l'emploi, ancien conseiller social de Nicolas Sarkozy, auteur de *Pour en finir avec le chômage* (Fayard, 2015), il confie n'avoir « pas le moindre doute » sur le fait que les jeunes qui poussent jusqu'à bac + 5 trouvent un emploi de cadre. « Les systèmes économiques s'adaptent aux qualifications des personnes, dit-il. Si la France dispose de beaucoup de matière grise, elle développera des activités économiques de haut niveau : centres de recherches, technologies de pointe, finances, sièges sociaux... L'ajustement peut prendre du temps. Mais le chômage que connaissent ces jeunes est surtout dû à la crise de 2008. » ■

BENOÎT FLOCH

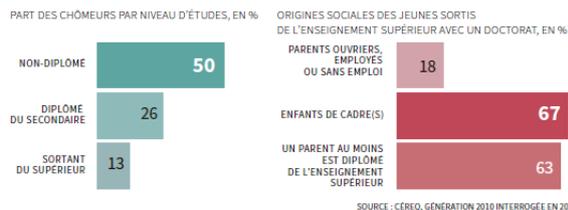
Enfants d'immigrés : le même parcours

Les enfants d'immigrés, toutes origines confondues, suivent à peu près le même parcours universitaire que les autres, qu'il s'agisse du niveau de diplôme ou de la filière choisie. C'est ce qu'indique l'étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications publiée jeudi 24 septembre.

Ils sont cependant un peu plus nombreux à quitter l'enseignement supérieur sans diplôme (24 % contre 19 %), et encore davantage parmi ceux dont au moins un parent est issu d'Afrique (hors Maghreb).

Ils sont également un peu moins présents parmi les diplômés d'études de santé à bac + 2/3 (15 % contre 19 %), ceux de licence professionnelle (15 %), ceux d'écoles d'ingénieurs (15 %) et chez les docteurs (16 %).

L'importance des origines sociales



« Réfugiés : l'UE débloque plus d'un milliard d'euros » - Le Monde

Réfugiés : l'UE débloque plus d'un milliard d'euros

A Bruxelles, les chefs d'Etat des Vingt-Huit se sont mis d'accord pour soutenir les pays frontaliers de la Syrie

BRUXELLES - bureau européen

C'était le sommet dont personne ne voulait, sauf la chancelière Angela Merkel et le premier ministre hongrois Viktor Orban. Décidé en urgence, il aura au moins permis aux Européens de se reparler, mercredi 23 septembre, et de recoller les morceaux après le conseil des ministres de l'intérieur qui, la veille, avait vu quatre pays de l'Est se dissocier de leurs partenaires au sujet de l'accueil de 120 000 réfugiés. La Hongrie, la Roumanie, la République tchèque et la Slovaquie ont voté contre ce dispositif de répartition des réfugiés entre pays membres.

Merkel pour un dialogue avec Assad

La chancelière allemande, Angela Merkel, a estimé, jeudi 24 septembre, qu'il fallait parler avec le président syrien, Bachar Al-Assad. « Il faut parler avec de nombreux acteurs, et cela implique Assad », a déclaré la chancelière à la fin du sommet extraordinaire des Vingt-Huit, à Bruxelles. Cette position représenterait un changement dans la diplomatie occidentale, qui demandait jusqu'ici le départ du dirigeant syrien pour résoudre le conflit. Il faut parler « non seulement avec les Etats-Unis, la Russie, mais aussi avec les partenaires régionaux importants, l'Iran, des pays sunnites comme l'Arabie saoudite », a plaidé M^{me} Merkel. Egalement interrogé sur le conflit syrien, le président français, François Hollande, a en revanche répété que « l'avenir de la Syrie ne peut pas passer par Bachar Al-Assad ».

« Les tensions n'ont pas disparu, mais ne se sont pas manifestées, aucun pays n'a dit vouloir se dégarer de ses obligations », a commenté François Hollande. Tout au plus Angela Merkel a-t-elle eu un échange un peu vif avec le populiste M. Orban, qui a, selon une source proche des discussions, dénoncé « l'impérialisme moral » de la chancelière, lui reprochant d'avoir, fin août, appelé les dirigeants de l'Union européenne (UE) à l'humanité face aux populations fuyant la guerre en Syrie. L'urgence, désormais, pour les dirigeants européens, est de protéger les frontières extérieures de l'Union, de « contenir » le flux des migrants. « Il y a 8 millions de Syriens déplacés dans leur pays,

4 millions dans les pays voisins. Cela fait des millions de réfugiés potentiels susceptibles de gagner l'Europe, sans parler de l'Erythrée, de l'Afghanistan, etc. », a souligné, en préambule de la réunion, Donald Tusk, le président du Conseil européen. L'aide humanitaire annoncée mercredi vise notamment à « fixer » les réfugiés près de leur pays d'origine, en améliorant un peu leur quotidien. Les Etats membres se sont engagés à augmenter d'au moins 1 milliard d'euros leur aide aux pays voisins de la Syrie (Turquie, Jordanie, Liban). Ces fonds devraient aller aux agences des Nations unies et au Programme alimentaire mondial (PAM), dont les moyens ont été rabotés, ce qui a entraîné le départ de nombreux Syriens des camps de réfugiés. Selon la Commission européenne, 38 % seulement des fonds réclamés par les agences humanitaires ont été versés jusqu'ici.

Autre décision, maintes fois annoncée: le renforcement des moyens de l'agence de surveillance Frontex, qui devrait organiser des retours rapides (et « dignes », souligne M. Hollande) des déboutés du droit d'asile, alors qu'actuellement moins de 40 % d'entre eux quittent effecti-

Sans la Turquie, la stratégie européenne d'endiguement des réfugiés ne fonctionnera pas

vement l'Europe. La Commission a annoncé que 1,3 million d'euros supplémentaires - à trouver dans le budget de l'Union - devraient aller à Frontex en 2015, ainsi qu'au Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) et à Europol.

La France, elle, a de nouveau insisté sur la nécessité de faire fonctionner (dès novembre) les « hot spots ». La Commission persiste à appeler « équipes de soutien à la gestion de la migration » ces structures chargées de l'enregistrement, de l'orientation et du retour éventuel des déboutés du droit d'asile. Paris ajoute qu'il doit s'agir aussi de centres de rétention à établir en Grèce et Italie. La Hongrie refuse tout « hot spot », la Bulgarie en réclame un. Une évidente confusion règne quant à la mission exacte de ces structures.

Les Européens l'ont tous reconnu mercredi soir: il faut lancer une « offensive diplomatique » à l'encontre de la Turquie,

sans laquelle la stratégie européenne d'endiguement des réfugiés ne fonctionnera pas. M. Tusk a déjà effectué une visite à Ankara début septembre, le pays sera convié à une réunion conjointe des ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, à Luxembourg, au début du mois d'octobre.

La question turque est toutefois très épineuse. Elle divise les Vingt-Huit, en désaccord sur le problème kurde, la démarche de préadhésion à l'Union ou l'éventuelle inscription du pays sur une liste des « Etats sûrs ». Et les dirigeants se font peu d'illusions. « Avant les élections du 1^{er} novembre en Turquie, il sera difficile d'avancer sur quoi que ce soit », confiaient des diplomates européens, mercredi.

La Grèce dans le collimateur

Au sujet des frontières, c'est la Grèce qui est dans le collimateur. Plusieurs capitales estiment que le manque de contrôle à la frontière greco-turque, devenue première porte d'entrée des migrants en Europe, est l'un des problèmes urgents à résoudre. Athènes semblait d'autant plus sous pression, mercredi, qu'elle va bénéficier de plus de 50 000 « relocalisations » supplémentaires de réfugiés présents sur son territoire, grâce au

mécanisme de 120 000 réfugiés agréés mardi.

Beaucoup à Bruxelles soulignent les retards accumulés par les Grecs pour la mise en place des « hot spots ». Ils déplorent aussi que le pays n'ait pas davantage sollicité l'aide européenne à laquelle il peut prétendre pour financer l'accueil des milliers de réfugiés qui chaque jour désormais parviennent sur ses côtes.

La Commission a d'ailleurs, mercredi, peu avant le sommet, officiellement lancé 40 procédures pour infraction au droit de l'Union en matière de droit d'asile, visant 19 pays (dont la France), mais pointant particulièrement les déficiences grecques. « C'est à la Grèce de faire une demande d'aide à l'Union, on ne peut rien lui imposer. On a fait passer le message à Alexis Tsipras », affirmaient plusieurs sources, mercredi.

Certains, comme la Hongrie, réclament des mesures radicales. Ils veulent imposer à Athènes un corps de gardes-frontières européens. Une option peu réaliste à court terme, même si la Commission a proposé de relancer, avant la fin de l'année, son projet de création d'un corps unifié de gardes-côtes. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

« 65 544 : c'est le nombre de détenus en France au 1^{er} septembre » - Le Monde

65 544

C'est le nombre de détenus en France au 1^{er} septembre, un chiffre en baisse de 0,9 % par rapport au mois précédent (66 121 au 1^{er} août) et de 1,2 % en un an (66 354 au 1^{er} septembre 2014), a communiqué l'administration pénitentiaire, mercredi 23 septembre. Cependant, les établissements pénitentiaires restent toujours surpeuplés, avec une capacité de 57 810 places et un taux d'occupation de 113,3 %.

« Drame de La Mecque : Ryad sous le feu des critiques » - Le Parisien

Face à l'incompréhension, et sous le feu de critiques, notamment de son rival iranien, l'Arabie Saoudite a annoncé l'ouverture d'une enquête sur l'incroyable bousculade qui a fait plus de 700 morts jeudi à Mina, à 5km de La Mecque alors que les pèlerins, moins nombreux qu'hier, ont repris ce vendredi le rituel de la lapidation.

Ryad promet une enquête « rapide et transparente » sur la tragédie la plus meurtrière du hadj, le grand pèlerinage annuel dans le premier lieu saint de l'islam, qui réunirait cette année 2 millions de personnes.

Le dernier bilan de la sécurité civile est de 717 morts et 863 blessés. Quatre hôpitaux ont été réquisitionnés, ainsi que 220 ambulances et des hélicoptères. Le long travail d'identification des victimes se poursuit. Le grand mufti de Turquie, Mehmet Görmez, a indiqué que 18 pèlerins turcs étaient portés disparus. L'Algérie a fait état de trois morts parmi ses ressortissants. Oman a fait état d'un disparu. Alors que 25 000 Français sont sur place, il n'y aurait aucune victime française. L'Iran déplore 131 morts et 60 blessés parmi ses ressortissants et a annoncé trois jours de deuil national à compter de ce vendredi. Hier soir, l'ayatollah Ali Khamenei a dénoncé « une mauvaise gestion » de Ryad.